

# Toponymes hesbignons (F-) (1)

par JULES HERBILLON

COMPLÉMENTS A LA LETTRE E. — Ajouter à

**Ében-Émael**, la forme orale dans une formulette toponymique chantée par les petites filles dansant à la corde : « Cane, Neercan, Imbem, Inmâl, Wonck, Bassindje, Roclindje, Boirs et Glons » H. FRENAY, *Foûrèhon*, p. 113 ;

**Escope(II)erie** : à Chastre-Villeroux-Blanmont [Ni 94], « les Scopelleries » TARLIER et WAUTERS, *Canton de Perwez*,

(1) Suite des articles parus sous le même titre dans les années 1945 à 1950 et 1953 à 1960 de ce Bulletin. Les abréviations employées figurent au tome 21, 1947, p. 52-55, et au tome 28, 1954, p. 210-211 ; compléments, t. 33, 1959, p. 25. — Ajouter : GYSSELING = M. GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitschland vóór 1226*, 1960 ; *Neufmoustier* = G. HANSOTTE, *Inventaire des archives de l'abbaye de Neufmoustier*, Bruxelles, 1960 ; 2 vol. in-4° (offset).

Les termes étudiés sont : 1954 *À-Ays*, 1953 *Acosse*, 1949 *Avréu*, 1955 *B-Bod-*, 1945 *Bakelaine*, 1953 *Balaine*, 1956 *Boe-By-* [à y reclasser : p. 229 *Bourgogne*, p. 230 *Bourie*], 1950 *Bovenistier*, 1957 *C-Chap-*, 1958 *Chap-Cut-*, 1946 *Couture*, 1959 *D-*, 1949 *Djèt'fó*, 1960 *E-*, 1950 *Fid'vôye*, 1948 *Fize*, 1949 *Goréye*, 1950 *Pène*, 1953 *Serne*, 1948 *S(t)ier*, 1946 *Tombe*, 1948 *Verlaine*, 1950 *Vinàve*, 1945 *Willoulpont*.

Un article consacré à des identifications a paru en 1947.

Dans la présente série ont été systématiquement repris les toponymes figurant dans CARNOY, GRANDGAGNAGE et GUYOT (éd. 1951) ; cf. t. 30, 1956, p. 219, n. 1.

Nous devons tous nos remerciements à notre ami ÉL. LEGROS (qui a bien voulu relire cet article en ms.), au chanoine ERN. FRÉSON et à Math. FRÉSON (pour la région de Glons), R. MARNEFFE (pour la région de Braives) et N. MÉLON (pour la région de Mons-lez-Liège).

p. 52. // A Walhain-St-Paul [Ni 95], « Bois del Scoupulrye (de 6 journaux) » *ibid.*, p. 20, 21.

**Fabavilla**, cf. *Fabt.*

**Fabt** : 923 (cop. XVIII<sup>e</sup> s.) « in villa Fabt... in pago Hasbanico » ; 923 (analyses des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) « in Fabavilla » D. MISONNE, *La charte de St-Martin de Tours en faveur de Gérard de Brogne*, dans *Revue Bénédictine*, 70, 1960, p. 546. — Non identifié, cf. *Voc.*, p. 112 ; PIOT, *Pagi*, p. 109, propose, sans justification, Fall-et-Mheer.

**Fagneton**, dépend. d'Autre-Église [Ni 84] ; w. à *fagn'ton* ; 1573-74 « Faintchon », 1614 « Faington », 1717 « commune de Faigneton », 1751 « Fangton » TARLIER et WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 336.

Dérivé en *-eton* de w. *fagne* « lande semée de marais ».

**Faimes**, dépend. de Celles-lez-Waremme [W 52] ; w. *fême* ; [† ca 1100] (1) ; 1157 (or.) « Libertus de Fehme » *ch. Flône*, cf. AHEB, 23, 1892, p. 325 ; 1203 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) « Libertus de Fealme » *Actes de H. de Pierrepont*, p. 11 ; 1220 (or.) « Ferme » *ch. Val-N.-Dame* ; 1238 (or.) « Lieberto de Feme » *ch. Paix-Dieu*, cf. BSAH, 40, 1958, p. 4 ; 1240 (cop.) « Robinus... de Ferme » DE HEMRIC., II, p. 6 ; 1241 (or.) « Robert de Ferme » *ch. St-Jean* = M. WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 72 ; 1242 (cop.) « in Fermia » *St-Paul*, p. 47, cf. BIAL, 7, 1865, p. 259 ; 1242 « Libertus de Felme » WOLTERS, *Milen*, p. 55 ; 1256 (or.) « Libertus de Ferme » *Livre St-Trond*, p. 301 ; ca 1261 « S[igillum] Fastradi militis de Ferme » BIAL, 32, 1902, face à la p. 145 ; 1263 (or.) « Ferme » *Val-Benoît*, p. 171 ; 1263 « Faieme » VIN-

(1) La forme de ca 1100 « Ferme » citée par GRANDG., *Mém.*, p. 92, d'après la *Chronique de l'abbaye de St-Trond* [éd. C. de Bor-man, II, p. 247] est dans la *Continuatio* de cette Chronique et se rapporte à un fait de 1313.

CENT, p. 144 (1) ; 1266 (or.) « Egidius... de Felme » *Catalogue des actes H. de Gueldre*, p. 391 ; 1269 (or.) « Egidius de Fermes » *ibid.*, p. 409 ; 1273 (or.) « Humbers, chevaliers de Ferme » *ch. St-Jacques* ; 1273 (or.) « Giles, chivaliers du Ferme » *ch. Val-St-Lamb.* = M. WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 118 ; 1303 « Fermes » VINCENT, p. 144 ; 1315 (or.) « Ferme » *ch. St-Jacques* du 15 juillet 1315 ; XV<sup>e</sup> s. « Ferme » *Val-St-Lamb.*, reg. 22, fol. 96 v<sup>o</sup> ; 1616 « Jean de Ferme » *ibid.*, Liasse 128 (Fize-le-Marsal) ; XVIII<sup>e</sup> s. « Ferme » VINCENT, p. 144.

La famille noble *Pouillet de Ferme* a pour ancêtre Jean dit Pulhès de Ferme, chevalier, mort en 1326, cf. DE HEMRIC., II, p. 199.

Le toponyme est d'explication difficile ; il faut d'abord écarter le fr. *ferme* (proposé sans restriction par VINCENT, p. 144, suivi par CARNOY, p. 205, alors qu'il ne convient ni aux attestations les plus anciennes ni au wallon *fême*). Un prototype \**Fesme* pourrait expliquer 1157 « Fehme » dont le *h* serait alors secondaire (cf. l'évolution *s + n* dans L. REMACLE, *h second.*, p. 89-90) ; dans « Fe(a)lme », *l* servirait à noter analogiquement la longueur de *e*, mais le prototype \**fesme* resterait à expliquer. Surtout inattendue est la forme « Ferme », la plus fréquente depuis 1220 ; on ne voit pas comment elle pourrait être analogique et concorder avec *e* long (2).

(1) VINCENT renvoie à BIAL, t. 19 (contenant l'*Histoire de Fallais* par Eug. Poswick) où nous n'avons pu trouver les formes citées.

(2) *Velm* (784-791 « Falmio ») présente des formes (1108 « Felme », 1221 « Fealme ») identiques à celles de Faimes (cf. GYSSELING, p. 1001, où nous supposons les identifications assurées), mais *w. fême* ne peut s'accommoder d'un thème *Falm-* (> *w. \*fām-*) ; pour rattacher Faimes à *Velm*, il faudrait supposer que « Felme » est une reprise au germanique postérieure à l'époque de l'Umlaut francique (VIII<sup>e</sup> s. ?), mais antérieure à la vocalisation romane de *l* devant consonne (avant 1100 ; cf. *Celles*) ; pareille solution qui nous a aussi été suggérée est très problématique.

Il nous a été suggéré naguère de rapprocher Faimés de *Fismes* (départ. Marne), avec -s- graphique : IV<sup>e</sup> s. « ad Fines », 877 « de Finibus », 907 « Fimmes » (A. LONGNON, *Dict. topogr. Marne*, p. 103) présentant l'évolution *finibus* > \**fimbe* > *fim.me* ; dans ce cas, w. *fême* serait une forme dénasalisée de \**fême* (1) et, dans 1157 « Fehme », *h* noterait seulement la longueur de *e*. Si l'hypothèse est hardie, elle trouverait pourtant un appui dans les *realia* ; Celles (commune dont dépend Faimés ; le nom de Celles est peu ancien) est à la limite de l'archidiaconé de Brabant, concile de Hozémont (dont font partie Bovenistier et Limont), de l'archidiaconé de Hesbaye, concile de St-Trond (dont font partie Les Waleffes, Tourinnes-la-Chaussée, Omal, Ligney, Hollogne-sur-Geer et Grand-Axhe) et de l'archidiaconé de Hainaut, concile de Statte (dont fait partie Viemme) ; il est donc situé à une frontière ecclésiastique caractéristique.

Falhisse, dépend. d'Antheit [H 26] ; w. *so fal'his'* ; 1322 « Fallehich » ACHuy, *Grands Malades*, Petit Terrier, fol. 62 ; 1492 « en Falhice » *Neufmoustier*, I, p. 263. — Le lieu dit (l'endroit est bordé d'un escarpement) est commun avec Huy [H 1] : « mont Falhise » (« fond de Falhesse » *Cad.*), vaste plateau d'environ 90 hectares, avec restes de fortifications anciennes (un des emplacements supposés de l'*oppidum Atuaticorum*) ; R. DUBOIS, *Les Rues de Huy*, p. 216-220, écrit partout « Falise », contrairement à la prononciation, cf. ÉL. LEGROS, dans *Annales Cercle hutois*, 22, fasc. 3, 1948, p. 92.

Dérivé en -*iciu* de germ. \**falisa* « rocher » (FEW, III, p. 385) ; CARNOY, p. 206, propose \**fals-icia*, mais le suffixe est masculin ; cf. BTD, 14, 1940, p. 294 ; 17, 1943, p. 172.

(1) « En liégeois pur, la nasale se prononce très ouverte, aux environs de Liège [notamment en Hesbaye], elle est moins nette et disparaît même entièrement » J. HAUST, *Dict. des rimes*, p. 257, n. 1.

Falise, cf. *Corphalie* ; *Haute-Valise*.

« Falla », cf. *Val-Meer*.

Fall-et-Mheer, cf. *Val-Meer*.

Fallais (ou : Falais) [W 75] ; w. *falâ* ; 1139 (cop. milieu XIII<sup>e</sup> s.) « Falais » *Cart. St-Trond*, I, p. 49 ; 1245 (cop.) « Falaiz » J. PAQUAY, *Documents pontificaux*, p. 136 ; 1253 (or.) « Falais » *Val-Benoît*, p. 129 ; 1264 (or.) « Falaiz » *Catalogue actes H. de Gueldre*, p. 369 ; 1264 (or.) « Falays » BCRH, 105, 1940, p. 268 et 278 ; 1266 « Falais » *ch. Val-N.-D.*, dans BSAH, 34, 1948, p. 21 ; 1269 (cop.) « Fallais » *Catalogue actes H. de Gueldre*, p. 410 ; 1457 « Fallaix » M. YANS, *Pasicrisie Échevins de Liège*, III, p. 432 ; 1549 « Phalaix », XVII<sup>e</sup> s. « Falez », 1668 « Fallay ».

CARNOY, p. 206, notant la présence d'une carrière de pierres à bâtir à Fallais, rattache le nom à germ. *falisa* « rocher » ; Fallais présente en effet des escarpements rocheux d'autant plus typiques qu'ils sont proches du plateau uni de la Hesbaye (1). Dans germ. \**falisa*, *i* tonique (ou du moins devenu tonique, car il faut postuler un déplacement d'accent) libre devrait normalement aboutir à w. *-eû-* (comme il a abouti à *-oi-* dans a. fr. *faloise*), mais les toponymes w. correspondants sont *falihe*, *faliise*, *valise*, où la finale doit être analogique : L. REMACLE, h *second.*, p. 72 ; FEW, III, p. 386a (qui compare le double traitement du suffixe *-itia* > *-oise*, *-ise*). L'histoire du mot, richement représenté, avec plusieurs suffixes, en toponymie wallonne (cf. BTD, 14, 1940, p. 294) n'a pas encore été complètement étudiée chez nous ; à côté des formes citées plus haut apparaissent les toponymes w. *faliye* (à Nandrin et

(1) Le site du Mont-St-Sauveur est si caractéristique que Fallais, parmi tant d'autres, a été proposé comme emplacement de l'*oppidum Atuaticorum* de César, cf. J. BORNET, *Promenades dans Namur*, p. 20.

Fumay ; *y* paraît ici combler l'hiatus après la chute de *h*) et les variantes w. *falêye* (à Durbuy, Tohogne, Érezée, Dolembreux : BSLW, 61, 1927, p. 37-38, Tavier : BTD, 15, 1941, p. 48), w. *falêye* (à Odeigne) ; de plus, avec une autre voyelle, w. *al falôse* (à Longlier) et « diseur Faloy » (cadastre de Natoye) ; enfin, parallèles à l'a. fr. *faloise*, des formes diphtonguées : w. *li falwêse*, 1509 « le Pheloze » (à Jupille : BSLW, 49, 1907, p. 264), w. *lès falwâjes* (à Rochehaut) et, avec une graphie « -oi- » (de quelle valeur?), dans les mentions cadastrales : « belle faloige » (à Oisy) et « faloiche » (à Honnay) (1).

Notre Fallais, w. *falâ*, peut remonter à *\*falâhe*, réduit à *falâ* après chute de l'aspirée devenue finale (2) ; au w. *-âhe* correspond le fr. *-aise* (3), de sorte que w. *\*falâhe* serait le répondant exact de fr. *falaise*.

Famelette, dépend. de Huccorgne [H 17] ; w. à *fam'lète* ; 1178 (cop. fin XIII<sup>e</sup> s.) « Famelette » GYSSELING, p. 348 ; 1252 (cop.) « Famelet » AHEB, 12, 1875, p. 44 ; 1301 (or.) « Orghana de Famelette » ACHuy, *Assistance publique*, ch. or. ; 1323 « Famelete » *Fiefs*, p. 278 ; 1349 (or.) « Famelecte [lire : *-tte?*] » ch. *Paix-Dieu*, dans BSAH, 40, 1958, p. 38 ; 1428 « Jean... de Famelet » *Neufmoustier*, p. 181.

(1) Pour compléter le tableau, il faudrait y ajouter les représentants w. de la forme masculine germ. *faliso* (anc. h.-all. *felis*, moyen h.-all. *vels*, actuellement *Fels*, cf. GYSSELING, p. 352) ; ce masculin, emprunté avant l'Umlaut germ., peut être le prototype de *Faulx* (-Les-Tombes), w. *fô*, 953 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) « Fals » ; aussi de *Curfooz* (à Sensenruth), w. *curfô* [cûrfô], 1542 « crufouz » (< *\*krôsu* « creux ») BTD, 14, 1940, p. 284, et de *Furfooz*, w. *furfô*, -oâ, 1280 « maron de forfo » *Pauvres-en-Île*, reg. 11, fol. 58, 1299 « villa de Farfol » *St-Lambert*, II, p. 593 (sans doute *\*fractum f.* : BTD, 30, 1956, p. 321).

(2) Cf. la même réduction dans w. (Kemexhe : W 42) *frambâ* « framboise », w. (Voroux-Goreux : L 45) *flombâ* « aïrelle » DFL, p. 225 et 13, à côté de w. liég. *frambâhe* < germ. occ. *\*brâmbasja* : L. REMACLE, h *second.*, p. 71

(3) Sur la série des noms w. en *-âhe*, cf. J. FELLER, dans BDW, 8, 1913, p. 65-89.

Cf., en dehors de la Hesbaye : à Esneux, w. à *fam'lète*, 1650 « audit famelette » BSLW, 61, 1927, p. 157 (où Edg. Renard, p. 109, suggère que le toponyme est importé de Huccorgne, en même temps que Beaugard, ce qui serait à confirmer (1)) ; à Flawinne, « (campagne de) Famelette » *Cad.* ; à Ougrée, « rue de la Famelette ».

Pour CARNOY, p. 206 : « Étymologie populaire pour \**Fumalette*, dimin. de *Fumal* » ; pareille étymologie « populaire » est exclue, car *fame* n'est pas une forme w. de *femme* ; le rattachement à *Fumal* a contre lui la multiplicité des *Famelette* ; il doit s'agir d'un nom commun (2), peut-être un dérivé en *-elette* de *faim*, lat. *fames*, terme qui n'est pas rare en toponymie, par exemple dans les l.-d. « La Famine » et dans *Familleureux*, c. à d. essart fameilleux (où l'on souffre de la faim) ; pour la formation, cf. a. fr. *famelart* « affamé » FEW, III, p. 406b.

†*Fanarge*, cf. *Favarge*.

*Fancour*, cf. *Froncourt*.

« *Farmala* », cf. *Fumal*.

*Faubais*, forme ancienne de *Frambais*, l.-d. d'Autre-Église [Ni 84] ; CARNOY, p. 207, en fait une dépendance et un toponyme distinct de *Frambais*, cf. s. v<sup>o</sup>.

*Fauconval*, ferme à Huppaye [Ni 49] ; 1374 « Fauconvail » ; 1440, 1573 « Faconval » ; 1440 « derrière Faquonval » TARLIER et WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 36 ; 1578 « Lisken de Faconval » HANON DE LOUVET, *Hist. Jodoigne*, I, p. 122.

(1) Edg. Renard ajoute, par erreur, que le toponyme existe aussi à Charneux où, en fait, n'existe que « Beaugard ».

(2) Il ne peut s'agir du correspondant de fr. *femmelette*, w. liég. *f(e)um'lète* ; du reste le dérivé fr. n'est attesté que depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

Pour CARNOY, p. 207 : « val du faucon » ou « val de *Falco* ».

**Faudia**, cf. *Fodia*.

**Faurieux**, dépend. de Herstal [L 51]; w. è *fâ-row*; 1453 « sur le faux riwe », 1557 « sur le fariwe » A. COLLART-SACRÉ, *La libre seigneurie de Herstal*, II, p. 243; dérivation et bras du rieu (ruisseau).

Formé de w. *fâs* « faux » + *row* « ruisseau »; cf. *fâs bi* « dérivation, canal de décharge » DL, p. 79.

**Favarge**, cf. BTB, 21, 1947, p. 62.

« **Faveruele** », à Meeffe [W 70] et Forville [Na 20]; 1215 (or.) « nemus quod dicitur Fauerule » *ch. Val-St-Lambert* [bois donné pour être défriché]; 1221 (or.) « Faueleres » GYSSELING, p. 350; 1556 « sur Faveroul » *St-Jean*, II, p. 188; « campagne de favroulle » *Cad.* de Forville.

Cf., en dehors de la Hesbaye : w. è *favroulle*, à Maillen; w. *favroulle*, à Barvaux-sur-Ourthe; « devant Favroulle » *Cad.*, à Lustin; « faverouille » *Cad.*, à Clavier (1).

GYSSELING, p. 350, rapproche *Faverolas* (sic en 666, cop. ca 1300), expliqué par rom. *fabāriolas*, dimin. de *fabārias*, collectif de *faba* « fève »; cette proposition est phonétiquement correcte, mais inattendue sémantiquement pour un toponyme forestier si bien représenté. Nous proposerions de voir dans w. (topon.) *favroulle* un dérivé en *-ar -iola* de lat. *fagus* « hêtre » (donc : « petit hêtre »); sur le type *fagu* en w., cf. l'étude (avec carte) de J. Haust, dans BTB, 2, 1928, p. 280-282, avec mention (isolée) de *favya*, à Nivelles (à côté des *faya* et *fawya* attendus); ajouter : w. *au favia*, topon. à Walhain-St-Paul [Ni 95]. D'autre part, le type

(1) Ajouter : w. à *favéroûlle*, à Ben-Ahin (avec maintien de la voyelle intertonique); cf., aussi à Ben-Ahin, w. *fayîmi* « hêtre ».



\**fainier* est représenté à Jamioux et dans la région par *fav'nî* : DBR, 5, 1946, p. 205.

Pour le comblement de l'hiatus en w. par -v- (au lieu de -w-), on pourrait comparer lat. *fragum* > w. *frève* « fraise » FEW, III, p. 749b, n. 1 (qui hésite à adopter le croisement *fragum* + *faba* proposé par le DL) ; w. (Bas-Oha) *navia*, w. (Huy) *novia* « noyau » DFL. — Le genre (fém.), qui est étymologique, ne fait pas difficulté.

Fays, dépend. de Villers-le-Bouillet [H 19] ; w. à *fayi* ; 1281 « a fait » *Cartul. abbaye Aulne*, fol. 144 v<sup>o</sup> ; 1635 « hameau de haut fays » *Greffe de V.-le-B.*, n<sup>o</sup> 38 ; « Haut Fays » et « Bas Fays » *Cad.* (d'après J. BROSE, *Topon.* [manusc.] de Villers-le-Bouillet). Aussi w. à *hó fayi*.

Dérivé en -*ētum* de lat. *fagus* « hêtre » DL, v<sup>o</sup> *faweû* ; VINCENT, p. 133. Nous avons relevé quelque vingt *fayi(s)* en Hesbaye liégeoise, région aujourd'hui déboisée presque complètement.

« Fehme », cf. *Faimes*.

? « Fehun », cf. BTB, 21, 1947, p. 62.

« Female », cf. *Fumal* et *Vechmaal*.

Femripont, ancien l.-d. de Haccourt [L 15] (non dépend. de Lixhe [L 10], comme l'écrit CARNOY, p. 210) ; XV<sup>e</sup> s. « dessoubz femeris pont, sour le voie de Loin(n)e [= Loën, à Lixhe] » *St-Christophe*, reg. 2, fol. 126 ; 1406 « a F(er?)ri-pont entre le voie de Liege et le riwe » *Val-N.-D.*, reg. 20, fol. 41 v<sup>o</sup> ; 1415 « voye de Loynes qui tent de Loynes à Femripont » *St-Lambert*, V, p. 62.

Composé de *pont* et de l'anthropon. germ. *Frama-ric* : CARNOY, p. 210 ; le premier r est tombé par dissimilation : BTB, 3, 1929, p. 56.

Ferme, cf. *Faimes*.

**Fernelmont**, dépend. (château et bois) de Noville-les-Bois [Na 28]; w. à *fèrnémont*; contiguë à Franc-Waret [Na 39], w. à *fèrnémont*. — Formes anciennes citées (sans références) par J. Vannérus, dans *Parcs Nationaux*, 10, 1955, fasc. 2, p. 66 : 1292 « Frenurmont », 1297 (cop. 1317) et 1315 « Freneumont », 1449, 1479, 1486 « Frenemont », 1469, 1474-75, 1533 « Fernemont », 1544 « Furnelmont », 1544, 1570 « Fernelmont ». — Formes citées (id.) par Éd. Gérard, *Canton d'Éghezée*, p. 65 : 1269 « Fernoismont », 1285 et 1343 « Freneumont », 1300 « Ferneumont », 1343 « Frenelmont ». — Ajoutons : 1440 « Frenemont » *St-Lambert*, V, p. 119.

D'où une seigneurie foncière dite de *Fernelmont* à Leuze-lez-Dhuy et le nom de faille *Furnémont*. — Même topon. à Auvélais : XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. « haie de Fernemont » CLAUSSET et MAUCLET, *Auvélais et Arsimont*, p. 19; à Ambresin : « les Fernémont », « les Fernémons » *Cad.*

Pour CARNOY, p. 211 : « Peut-être un \**fraxinalis mons* « mont aux frênes » (?) Cf. *Virginal*. » Toutes les formes les plus anciennes invitent à voir dans le déterminant le lat. *fraxinētum* ou *fraxinōsus* > w. \**frêneû(s)*, avec métathèse de *r* et altération de la voyelle finale devenue prétonique dans le composé; les graphies par *-l-* sont tardives; ce *l* note sans doute analogiquement la longueur de *e* qui le précède.

**Ferrières**, dépend. (ferme, moulin et bois) de Lavoir [H 24]; w. (*à molin d'* et *à bwès d'*) *fèrîre*; 1314 « Ferriere... Ferrieres » *Fiefs*, p. 28, 110; 1317 « a Ferires juxta Muhaut » *Fiefs*, p. 106.

Lat. *ferrariae* « mines de fer »; le sol de Lavoir contient du fer oxydé hydraté et du fer oligiste granulaire et terreux : H. DEL VAUX, *Dictionn. de la prov. de Liège*, 1835, p. 140.

**Fexhe-le-Haut-Clocher** [W 56]; w. *fèh* (*à haut clokî*);

w. *fèch* (dans les communes à l'ouest de Fexhe) ; 1034 (cop. ca 1700), 1044 (id.), 1131 (or.) « Fehe » *Cartul. St-Laurent*, I, fol. 2, 3 et 5 v° ; *ch. St-Jacques* ; 1134 (or.) « Franco de Feh » *ch. St-Jacques* ; 1138 (cop.), 1142 (cop. ca 1700) « Franco de Fehe » *Cartul. St-Martin* ; *Cartul. St-Laurent*, I, fol. 11 ; ... 1254 (or.) « Phehe » *Val-Benoît*, p. 131 ; ... (premières graphies par *-xh-*) 1347 « Fexh » *Feudataires*, p. 237.

1254 (or.) « Maria de Fehe le Vuet » *Val-Benoît*, p. 132 ; 1260 « Fehe le Vowet » *Pauvres*, reg. 11, fol. 55 v° ; ... 1289 (cop. ca 1700) « Fehe Advocati » *Cartul. St-Laurent*, I, fol. 39 ; ... 1348 « Fexhe le Voet » *Feudataires*, p. 268 ; ... 1426 « Fexhe le hault Voweit » *Cartul. St-Laurent*, II, fol. 126 ; ca 1450 « id. » *St-Christophe*. reg. 1, fol. 240 v° ; 1452 « Fexhe-le-Voweit, condist à Haut Clockier » *Abb. de Robermont*, stock n° 65, fol. 132 ; 1539 « Fexhe à hault-clocquier condist le voiet en Hesbangne » *Greffe de F.-le-H.-Cl.*, reg. 2, fol. 23 ; ... 1734 « Fexhe le Voué » *ibid.*, reg. 11, fol. 120 v°.

XIV<sup>e</sup> s. « Fexhe deleis Foux à halt cloquier » JEAN D'OUTREMEUSE, I, p. 529 ; ... 1556 « Fexhe le Voiet condist presentement à hault clocquier » *Greffe de F.-le-H.-Cl.*, reg. 7, fol. 42 ; 1597 « Fexhe Léveque et Hoclochier » *Leodium*, 7, 1908, p. 75 (hapax) ; 1607 « Fexhe ab alto Campanili » *Leodium*, 9, 1910, p. 151 ; ... 1822 « Fexhe haut clocher » *Annuaire du Clergé* ; 1837 « Fexe le haut clocher » *ibid.*

XVII<sup>e</sup> s. « Fexhe-lez-Freloux » *Val-Benoît*, p. xvi. — Dans un acte flamand de 1415 : « Nesa van Fee » *Cartul. St-Lambert*, V, p. 60.

ADJECTIF DÉRIVÉ : 1326 « deleis le fehiche voie » *Cathédrale, Documents Fabrique*, fol. 24 v° (à Kemexhe).

DIMINUTIF : w. *è fèhyon* (lieu dit de Noville, contigu à Fexhe) ; XIV<sup>e</sup> s. « emi Fehelhon » BCRH, 106, 1941, p. 376 ;

1505 « Fexhelhon » *St-Lambert*, VI, p. 211 ; cf. *Topon. Hesbaye liég.*, I, p. 369.

Lat. *fiscus* « domaine royal » ; Fexhe conserve des vestiges gallo-romains, dont un tumulus (*ibid.*, p. 317) et est une ancienne paroisse, dédiée à saint Martin, qui réunissait sept communes modernes (*ibid.*, p. 334-335). La seigneurie appartenait au haut voué de Hesbaye, d'où l'ancien surnom du village (*ibid.*, p. 319-320) ; quant au surnom moderne, il n'est pas justifié par l'aspect actuel de l'ancien clocher qui n'a que 17 mètres de haut (*ibid.*, p. 341-342).

Fexhe-Slins [L 25] ; w. à *fèh* (1) ; 1222 (or.) « Fehe » *St-Jean*, I, p. 34 ; 1250 (or.) « Fehe » BCRH, 107, 1942, p. 289 ; 1260 « Fehe le Frarose » *Pauvres*, reg. 11, fol. 56 ; 1260 (cop. 14<sup>e</sup> s.) « Feche le Frarouse » *St-Lambert*, II, p. 122 ; 1280 « Fehe le Frairoise... Fehe le Freroise » *Polypt. St-Lambert*, p. 19 (et 183), 44 (aussi : « Fehe » sans épithète) ; 1296 (cop. 17<sup>e</sup> s.) « Fexhe le Frairoise » *Val-Benoît*, p. 289 ; XIII<sup>e</sup> s. (or.) « Liber de Fegh » *ibid.*, p. 239 (endossement) ; 1300 (cop. 16<sup>e</sup> s.) « Fehe le frairoise » *St-Lambert*, II, p. 580 ; 1336 (cop. 15<sup>e</sup> s.) « Fexhe le Fraireuze » *Ann. Hist. liég.*, III, n<sup>o</sup> 4, 1946, p. 539 ; 1341 (or.) « Fehe le Frairour » *St-Jean*, I, p. 189 ; XIV<sup>e</sup> s. « Fexhe deleis Seliens » DE HEMRICOURT ; « Fexhe le Fraireuse » *id.*, I, p. 93 ; 1420 (or.) « Fexhe le flairoir » *ch. St-Jacques* (19 mars 1420) ; 1441 (or.) « Fexhe le Flaoureux » *St-Jean*, I, p. 391 ; 1493 « Fexhe le Frereuse prope Slins » *Cathédrale*, reg. 2333, fol. 39 v<sup>o</sup> ; 1528 « Fehe le Fraireuse en Hesbain » *Greffe de F. et Sl.*,

(1) Slins [L 13], w. *slin*, est une commune contiguë à Fexhe ; les deux localités ne formaient jadis qu'une seule seigneurie. *Fexhe-Slins* est une désignation purement administrative ; toutefois, localement, on dit *Fèhe* à *Slin* pour désigner la région (sans viser spécialement les deux communes), par exemple : *dè costé d'Fèh* à *Slin* ; dans les villages plus éloignés, ainsi à Hognoul (où à *Fèh* se dit de Fexhe-le-Haut-Clocher), à *Fèh* à *Slin* peut se dire de notre village.

ch. du 19 sept. 1528 ; 1538 à 1796 « Fexhe et Slins » *Grefte de F. et Sl.* ;? (cop. ca 1700) « Fexhe la Flaireuse » *Cartul. St-Laurent*, cité par *Voc.*, p. 113.

Lat. *fiscus* « domaine royal » ; la seigneurie de Fexhe appartenait au chapitre de Saint-Lambert (comme primitivement Fexhe-le-Haut-Clocher a dû appartenir à l'évêque avant d'être cédé en fief à l'avoué de Hesbaye). — D'après GRANDGAGNAGE, *Vocab.*, p. 113 : « L'épithète *freroise* semblerait venir de *Freeren*, anciennement *Freres*, nom d'un village voisin » ; l'hypothèse est reprise (comme un fait) par VINCENT, p. 30, et CARNOY, p. 212. L'hypothèse est d'autant plus douteuse que : 1° les formes les plus anciennes (non citées par Grandgagnage) sont *Fraro(u)se* ; 2° on ne voit pas pourquoi Fexhe se serait appelé d'après *Freeren* qui devait avoir moins d'importance ; 3° surtout l'adjectif *fraireus* apparaît ailleurs dans des toponymes sans rapport avec *Freeren* ; nous avons relevé : 1334 « dessus le Frareumont de Fosses », à Fosse [Na 109] : *Fiefs*, p. 380 ; — 1235 « in Fraterno vico », répondant à « frareuse voie », à Namur : *ch. Géronsart et Cartulaire de la comm. de Namur* ; — 1426 « la fraireuse coulure », à Auvélais [Na 88] : CLAUSET et MAUCLET, *Auvélais et Arsimont*, p. 21. — Dans la Geste de Liège, Jean d'Outremeuse, II, au vers 1410 (XIV<sup>e</sup> siècle), qualifie le village de Kemexhe [W 42] de « Kemexhe li fraireus » (ce village est aujourd'hui volontiers blasonné de diverses manières, cf. *Topon. Hesbaye liég.*, I, p. 232, n. 1).

L'adjectif *fra(i)reus* est, d'après GODEFROY, IV, p. 122 (qui ne cite que le texte de Jean d'Outremeuse), synonyme d'a. fr. *frarin* « pauvre ; misérable » ; le FEW, III, p. 765b, rattache *frarin* à lat. *frater* (ainsi que l'a. fr. *frareus*, *frereus* : *ibid.*, p. 764b, mais pour celui-ci ne cite que les sens de « (cousin) germain ; commun avec »). Nous ne pouvons traiter ici ce problème étymologique ; notons seulement

qu'Ern. Gamillscheg, dans *Romania Germanica*, I, p. 237, explique l'a. w. *fraireus* « pauvre » par le franc. *fraaidi* « rebelle » + *-osus* (avec passage de *-d-* spirant à *-r-* devant *i*), mais que, dans le texte namurois de 1235, lat. *fraternus* répond à *frareus*. Il n'est pas douteux que, dans les toponymes, l'adjectif a le sens péjoratif de « pauvre, misérable ». — Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, *fra(i)reus*, qui était déjà sans doute sorti de l'usage comme adjectif (cf. la note sur a. fr. *frarin* dans le FEW, III, p. 768, n. 10), a été, à Fexhe, dissimilé en *flaireux*, *flairoir*, et rattaché ainsi à la famille de lat. *flagrare*, se chargeant d'un nouveau sens péjoratif.

Fid'vôye, cf. *Futvoie*.

Fimale, cf. *Fumal* et *Vechmaal* (w. *fîmâle*).

Fize, dépend. de Thys [W 44], d'après GUYOT ; cette mention est périmée : il s'agit de la section C de Thys, réunie à Fize-le-Marsal par arrêté royal du 21 avril 1874 ; elle tirait son nom de la proximité de Fize-le-Marsal.

Fize-Fontaine [H 20] ; w. *fis'* ou *fis'-fontin.ne* (il ne s'agit pas de deux localités distinctes, mais « à la fontaine » est un lieu-dit dans le village de Fize) ; 1138, 1143, 1156 (tous or.) « Fiez » *ch. Flône*, dans AHEB, 23, 1892, p. 300, 308, 321 ; 1220 (or.) « Fiez » *ch. Val-N.-Dame* ; 1235 (or.) « Hugo de Fiez » *ch. Flône, op. cit.*, p. 354 ; 1255 (or.) « Huistasses de Fies » *ch. Paix-Dieu*, dans M. WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 110 ; 1277 (cop. XIV<sup>e</sup> s.) « Fiez » *ch. Flône, op. cit.*, p. 426 ; 1288 (id.) « Fies » *St-Lambert*, II, p. 430 ; 1314 (cop. 1343) « Fies ; Fiez juxta Vileir ; Fiez » *Fiefs*, p. 153, 25, 29 ; 1318 (id.) « Fiez juxta Villeir le Buillet » *Fiefs*, p. 111 ; 1321 (id.) « Fies prope Hoyum » *Fiefs*, p. 244 ; 1332 (cop. XV<sup>e</sup> s.) « Fiefs » *Fiefs*, p. 413, etc. ; 1345 et suiv. (cop. XV<sup>e</sup> s.) « Fiez, Fys, Fief, Fiefs » *Feuda-*

*taires* (passim) ; 1407 (or.) « Fyes deleis Huy » *ch. St-Jacques* du 19 mars 1407.

Voir d'autres formes et des formes postérieures dans G. MAHY, *Hist. de Fize-Fontaine*, p. 14-15 et 52 (1), notamment encore « Fiefs » en 1339, 1340 [cop. XV<sup>e</sup> s. ?] ; « Fieze les Marets » dans un manuscrit de Hocsem (2) ; 1519 « en la ville de Fiez, hauteur d'Amay » (Fize faisait partie de la seigneurie d'Amay) ; le double nom actuel depuis 1571 : « Fyes Fontaine près de Villeir, ban d'Amay » ; 1602 « Fize la Fontaine devant Huy ».

Sur le nom, cf. *Fize-le-Marsal*.

Fize-le-Marsal [W 29] ; w. à *fis'* ou à *fis' li mársale* (w. *al mársale* est le nom d'une dépendance) ; 1005 (cop. XIV<sup>e</sup> s.) « Fies » *Ste-Croix*, I, p. 2 ; MGH, Dipl., III, p. 117 ; 1185 (id.) « Fies » *Ste-Croix*, I, p. 18 ; 1188 « Ffies » *Ste-Croix*, Cartul. A, fol. 104 v<sup>o</sup> (= « Fies » *Ste-Croix*, I, p. 19) ; 1255 (cop. XIV<sup>e</sup> s.) « Ffies » *Ste-Croix*, Cartul. A, fol. 105 v<sup>o</sup> ; 1260 « Fies » *Pauvres*, reg. 11, fol. 21 ; 1272 (cop. XV<sup>e</sup> s.) « Fiis » *St-Lambert*, II, p. 215 ; 1293 « Fies » *Cartul. Stavelot-Malm.*, II, p. 89 ; 1301 « Fyes lez Kemeche » BCRH, 14, 1872, p. 88 ; 1331 « Fis » *St-Jean*, reg. 46, fol. 19 v<sup>o</sup> ; 1334 « Fies prope Kemege » *St-Lambert*, III, p. 466 ; 1383 (cop. XVII<sup>e</sup> s.) « Fieze delleis Oreilhe » *Val-St-Lambert*, liasse 128 ; 1549 « Fyes le Marchalle » *Greffe de Kemeche*, reg. 2, fol. 32 C v<sup>o</sup> ; 1637 « Fieze le Marischal » (par erreur) *Greffe de Lens-sur-Geer*, reg. 5, fol. 6.

Pour CARNOY, p. 214, *Fize* est à rapprocher de *Fisenne* (dépend. de Soy), où il voit le radical de germ. \**fiuhtjôn*

(1) Notez que dans ce relevé : 1293, 1349...1453 « Fize », repris à l'analyse des chartes de la Paix-Dieu, est à supprimer ; seul, 1421 « Fyes » est à retenir ; de plus la forme : 1334 « Fiesse » avec renvoi à *Fiefs* ne figure pas dans ces reliefs.

(2) Cf. JEAN D'OUTREMEUSE, VI, p. 423, n. 3 (à corriger) : il ne s'agit pas de Fize-le-Marsal.

« sapin » (1). — Pour M. GYSSELING, p. 358, *Fize* représente lat. *feodum* « fief » (*Fisenne* pourrait en être le diminutif). Cette proposition demanderait justification : on peut y opposer que le représentant de fr. *fief* est w. *fi* (ainsi, pour Malmedy, dans VILLERS, p. 54, et dans de nombreux toponymes : *è fi, so l' fi, èzès fis...* ; nous en avons noté une quinzaine), mais tout n'est pas clair dans cette question.

Les formes a. w. correspondant à fr. *fief* sont très diverses ; elles ne figurent pas dans le FEW, III, p. 442, le mot, fort fréquent, n'ayant sans doute pas retenu l'attention des collaborateurs du Godefroy ; nous avons fait quelques sondages dans des textes originaux du XIII<sup>e</sup> siècle publiés dans le *Cartulaire de St-Lambert*, le *Cartulaire du Val-Benoît* et dans les *Études de philologie wallonne* de M. Wilmotte ; voici le résultat de ces recherches : 1<sup>o</sup> toutes les formes présentent deux voyelles ; 2<sup>o</sup> une seule, dans une charte du comte de Luxembourg, ne présente pas de consonne finale : 1271 « ai quittei tout le fie » *St-Lambert*, II, p. 211 (la copie du XIV<sup>e</sup> s. porte : « fies ») ; 3<sup>o</sup> -t final (« fiet ») apparaît dans des chartes namuroises : 1261, ch. de Géronsart (3 fois) ; 1263, ch. d'Argenton (3 fois) ; 4<sup>o</sup> -i(e)u- apparaît dans une charte de Flône : 1248 « fiuz » (3 fois) et dans une charte de St-Lambert : 1271 « fieuz » ; 5<sup>o</sup> toutes les autres formes que nous avons notées (une cinquantaine) présentent -ie- : « fiez » (depuis 1236) est plus fréquent que « fies » (depuis 1263) ; 6<sup>o</sup> « fief » apparaît sporadiquement : 1260, ch. du Val-Benoît (à côté de : « fiez »), 1263 et 1280, ch. de St-Lambert ; 7<sup>o</sup> le dérivé correspondant apparaît en 1248, ch. de St-Denis : « a nos fieueis et a nos hommes ».

Discerner dans ce tableau quelle était, au XIII<sup>e</sup> siècle, la forme orale wallonne (sinon les formes orales) est

(1) CARNOY, p. 784 (addenda) cite notre explication du BTD, 22, 1948, p. 295-297, en notant que, si on l'admet, il faut dissocier *Fisenne* de *Fize*, ce qui était bien notre pensée.



d'autant plus difficile que l'étymon est discuté, qu'il s'agit d'un terme d'emprunt relativement récent au germanique et d'un emploi très fréquent dans les chancelleries. Il semble bien que la forme *fief* (attestée en fr. seulement depuis le XIII<sup>e</sup> s.) n'était pas implantée dans le dialecte wallon (1); la notation « -ie- » du vocalisme suggère une diphtongue w. *ɣè* (en tout cas aucune graphie ne fournit d'indice d'une réduction à *ɨ*) (2); quant à la consonne finale, la forme isolée (et non liégeoise) « *fie* » n'est pas un indice sûr de l'amuissement.

D'autre part, la toponymie hesbignonne, où nous n'avons pas relevé w. *fî*, fournit plusieurs mentions de w. *fize* correspondant à « *fief* » dans les textes, mais la réalité de cette correspondance n'est pas absolument certaine pour le dialecte; voici ces mentions :

1<sup>o</sup> à Mons-lez-Liège [L 73], dans une section ayant fait jusqu'en 1896 partie de Flémalle-Haute [L 87] : w. *li pré às fizes*, ou : *li pré dès fizes*; 1686 « la terre de fieff desseur boulboul » *Arch. paroiss. Mons*, reg. Bartholomé (1681-95), fol. 34 v<sup>o</sup>; 1703 « 4 bonniers de terre de fieff au lieu appelé la boul boul » *Greffe de Mons*, reg. 61, fol. 6; 1712 « les 4 bonny de fisse extant à lieu de boulboule » *ibid.*, Hist. et Administr., Taille de Flémalle-G<sup>de</sup>; 1753 « Les Fises » *ibid.*, reg. 1752-88, fol. 14 v<sup>o</sup>; 1796 « aux fiefs » AÉLG, *Curés, Mons*, Spécification des terres appart<sup>t</sup> au recteur de la fondation Barthelemy; « Les Fises » *Cad. et Atlas des chemins vicinaux* (communic. N. Mélon) (3).

(1) Le toponyme d'Ayeneux [L 94], w. *so l' fîf*, 1664 « sur le pré de fîf » BSLW, 53, p. 360, est une mention isolée.

(2) La diphtongue subsiste dans le toponyme de Somme-Leuze [D 47], w. *so lès fyè* [on notera qu'une confusion est possible avec le toponyme w. fréquent : *so l'èfîè* « sur l'Enfer »] et dans le dérivé : w. *au fyèvè* (= Fieffet, petit fief), à Familleureux [Ch 5]. — Dans w. *inzèfyî* (= Inzèfi), à Crupet [Na 127], y paraît secondaire.

(3) Ce pré est situé au sud de la voie de Mons à la ferme d'Othet, dite voie de la xhavée. Comme l'a noté N. Mélon, les terres féodales

2° à Hologne-aux-Pierres [L 59] : 1514 « au lieu dit terre de fize » *Greffe de H.-aux-P.*, reg. 1510-1516, fol. 404 ; 1556 « sous la terre des fiefs » ; 1632 « en terre des fijes » ; 1715 « aux terre des fize » L. JEUNEHOMME, *Hologne-aux-Pierres*, p. 240 ; « Terre des Fizes » *Cad.* ; sur la hauteur, vers Awans, avec qui le toponyme est commun.

3° à Awans [L 47] : 1559 (cop. 1770) « sur le thier de fieff » *Arch. paroiss. Awans*, reg. aux documents, p. 175 ; 1700 « dessous les terres de fize » *ibid.*, p. 298 ; « les terres de Fise(s) » *Cad.* (le plan Popp porte, par erreur : « Frize »).

4° à Wihogne [L 11] : w. è *fize* ; « Hauteur de Fize » *Cad.* ; sur la hauteur, contigu à la *tièrmale* de Xhendremael (1).

5° à Milmort [L 40] : 1638 « 24 bonniers de 4 verges appelez communément le fize de braz ressortissans de la court feodale de Herstal » A. COLLART, *La libre s<sup>te</sup> de Herstal*, II, p. 251.

Ces mentions, ainsi que les formes « Fiefs » (à partir du XV<sup>e</sup> siècle) pour noter Fize(-Fontaine), inviteraient à postuler un a. w. *fis'* « fief » ; mais des graphies plus ou moins analogiques restent possibles et, en tout cas, la consonne finale serait à justifier ; il est difficile de supposer une forme féminine correspondant à m. fr. *fieffe* (depuis 1543 seulement) ; on croirait plus volontiers à une alternance *fi* (sing.) / *fis'* (pluriel), avec maintien de -s dans un monosyllabe (?).

Les quatre lieux-dits *fize* sont peut-être à dissocier du nom des deux villages ; ceux-ci sont sur des hauteurs assez caractérisées (mais on sait la fragilité de pareils indices) (2) ;

étaient, à Mons, principalement localisées aux confins du territoire, au bord du plateau ; cf. particulièrement ici : 1307 « dessor le voye d'Othee [= Othet-les-Bois, à Chokier] a gros buysson, on bonnier, s'est fies delle abbeit Saint Loren » *Val-Benoît*, p. 319.

(1) Nous ne sommes pas renseigné sur le : « pré à (la) fise » *Cad.*, à Hannêche (H 11), ni sur le : « tiège del fisse » ou « tiège del fesse », à Avin [W 72].

(2) Si l'indice pouvait être retenu, on songerait au thème de

à nos yeux, l'origine de *Fize* reste douteuse ; ajoutons que les noms des villages hesbignons sont généralement anciens et que, dans l'explication par *feodum* (attesté seulement en 884), nos deux noms de villages ne devraient pas remonter au delà du IX<sup>e</sup> siècle (1). Les considérations que nous avons exposées dans le *BTD*, 22, 1948, p. 295-297, ne paraissent donc pas définitivement périmées. — Cf. *infra*, p. 103.

**Flémalle-Grande** [L 86] ; w. *al grande flémdle* ; 634 (cop. X<sup>e</sup> s.) « villa in Tongrinse territori [*sic*] sita nomine Fledis-mamalacha » W. LEVISON, *Das Testament des Diakons Adalgisel-Grimo vom Jahre 634*, dans *Trierer Zeitschrift*, 7, 1932, p. 80 = GYSSELING, p. 360 ; 1086 (faux ; milieu XII<sup>e</sup> s.) « Fleimala » *ch. St-Jacques = St-Pierre*, p. 3 ; ca 1197 (or.) « Daniel de Flemale » *Val-Benoît*, p. 4 ; 1205, 1208, 1211 (tous or.) « Flemala », 1210 (or.) « Flemale » *ch. Val-St-Lambert*, nos 27, 31, 41, 43 (2) ; 1278 « Flemale le desostrene » *Bull. Comm. Anc. Lois et Ordonn. Belg.*, 19, II, 1957, p. 263 ; 1278 « Flemale le Basse » *ibid.*, p. 251 ; 1330 « Flemale le temple » *St-Lambert*, III, p. 340 ; 1346 (or.) « Grande Flemalte [*sic*] » *Val-Benoît*, p. 433 ; 1368 « Flémalle sour Mouse » *ibid.*, p. 493.

Le déterminé (bien représenté en Hesbaye) est pour CARNOY, p. 215, le franc. *machal* « lieu de réunion, tribunal »,

franc. \**first* « faite », w. *fîesse* ; une forme masculine (cf. FEW, III, p. 577) rendrait compte de 1138 « Fiez », si la chute de *-t* se justifiait à cette date. Cet étymon aurait l'avantage de ne pas laisser sans quelque explication les adjectifs « firechoise », « firetiche » qui, malgré tout, paraissent bien dériver du nom du village, cf. *BTD*, 22, 1948, p. 296 (où notre mention du suffixe *-osa* est à remplacer par celle de *-ensis*).

(1) On notera aussi l'extrême rareté de *fief* comme nom de commune en France ; *Fiefs* (Pas-de-Calais), (1152-74) « Fiz », que GYSSELING, p. 356, explique par *feodum*, offre, dans sa forme ancienne, une absence de diphtongue qui ne paraît pas normale.

(2) Les actes de 1086 et 1208, notamment, se rapportent au territoire de Flémalle-Haute, mais à ces dates les deux localités ne sont pas encore, dans les textes, distinguées par un surnom.

lat. *mallum* ; pour GYSSELING, p. 360, le germ. *malhō-*, f., « sac » ; d'où « dépression ». Dans le déterminant, CARNOY voit le moyen bas-all. *vlêt*, néerl. *vliet* « cours d'eau » ; PETRI, p. 76, *fliedar* « sureau », proposition précisée par GYSSELING : germ. *flē<sub>2</sub>piz-* « sureau ».

Quant aux autres déterminants, *grande* et *basse* (ou *desostrene* « inférieure »), ils s'expliquent par rapport à Flémalle-Haute, moins important et en amont ; une des seigneuries du village appartenait à l'ordre des Templiers, d'où le surnom : *le temple*.

Flémalle-Haute [L 87] ; w. *al haute* (ou : *à li p'tite*) *flémâle* ; 1086, 1208, cf. *Flémalle-Grande* ; 1278 « Flemale le Petite » *Bull. Comm. Anc. Lois et Ordonn. Belg.*, 19, II, 1957, p. 251 ; 1330 « cil delle haute Flemale » *St-Lambert*, III, p. 340 ; 1392 « alle Petite Flemalle » *Val-Benoît*, p. 493 ; 1416 « le deseurtraine Flemale » *St-Pierre*, p. 160.

Cf. *Flémalle-Grande*.

« Flerus », cf. *Freloux*.

Flétenge (w. *flétindje*), forme romane de *Vlijtingen*.

Fleussu, lieu-dit à Wamont (fl. Waasmont) et Racour [W 2], du côté de Lincant [W 4] ; w. *à fleùssu* ; ca 1350 « versus Florchu », à Houtain-l'Évêque, *Stock Hesbaye*, fol. 191 v° ; « Albertus de Florchu » *ibid.*, 193 v° ; ca 1350 « sur le voie de Florchewike », 1363 « versus Floerswic », à Wamont, *Stock Brabant*, cité par KURTH, *Front. ling.*, I, p. 190 ; 1374 « deseur Florchewik », 1477 « in loco dicto Floerswijck », 1619-1784 « het Fleususveld », à Wamont, BIAL, 63, 1939, p. 49 ; « Thier Fleussu » *Cad. de Racour* ; « au chemin de Fleussy », « dessus les prés Fleussy », *Cad. de Lincant* ; « Fleussu », *Cad. de Wamont*.

D'où les noms de famille de la région : *Fleussu*, *Fleusus*, *Flusu*, 1755 *Fleusui*, 1752 *Flusis*.

Le déterminé est le germ. *wik* (< lat. *vicus*), ayant évolué en *w*. comme dans *Lathuy* [Ni 27], (1139 « Latvic »), *w. lautú*, (c. à d. avec *i* > *u* devant *w*, puis chute de *w* postconsonantique), cf. BTD, 30, 1956, p. 238-240, v<sup>o</sup> *Brocui*. — Le déterminant est l'anthropon. germ. *Flōro* au génitif en *-s*, cf. *Flobecq*, flam. *Vloesberg*, 1096 « Floresberh » GYSSELING, p. 362 ; dans *Fleussu*, la forme romane en *F-* a prévalu, ayant dû être réempruntée par la population flamande (sous réserve de l'existence d'une forme indigène germ. en *V-* qui ne nous serait pas connue).

Flône, affluent de la Meuse, à Flône ; 1091, 1118 (or.) « super Flonam » ch. *Flône*.

Flône [H 29] ; *w. flône* ; 1091, 1118, 1131 (ch. Flône) ; 1134 (ch. Géronsart) ; 1140, 1157 (ch. Flône) ; 1172 « Flona » ; 1147 « Flonis » (tous or.), cités par GYSSELING, p. 363 ; 1143 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) « Floenam (acc.) » *St-Lambert*, I, p. 66 (1) ; 1155 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) « Flone » *ibid.*, p. 77.

GYSSELING, p. 363, et *Studies over de oudste plaatsnamen van Holland en Utrecht*, Amsterdam, 1959, p. 4, y compare *Vleuten* (Pays-Bas), ca 1220 « Vlotena », 1224 « Floten », avec suffixe, surtout hydronymique, *-anō-*. Pour CARNOY, p. 216, le thème est celui de néerl. *vloed* « torrent ; courant ».

Florchewike, Floerswic, cf. *Fleussu*.

« Florenge », lieu-dit à Petit-Hallet [W 18], Grand-Hallet [W 19] et Lincen [W 4] ; 1373 « en Florenge » *Stock Brabant*, cité par KURTH, *Front. ling.*, I, p. 190 (à Petit-Hallet) ; XVII<sup>e</sup> s. « en Florange » PITON, *En Hesbaye*, p. 148 ; 1712 « en Florenge » *Chron. archéol. Pays de Liège*, 21, 1930, p. 87 ; « Au Florenge » *Cad.* (à Lincen) ;

(1) Citant cette forme, ROLAND, *Topon. namuroise*, p. 96 (cf. p. 116), y ajoute une reconstitution : « \*Flodena, Floena » ; par inadvertance, CARNOY, p. 216, citant Roland, imprime : « 1181 Flodena » (nous ignorons d'où vient la date : 1181).

XVIII<sup>e</sup> s. (?) « en florence champx » *Val-St-Lambert*, liasse 128 (à Grand-Hallet, ou aux environs).

Dérivé en *-inga* de l'anthrop. germ. *Flōro* : PETRI, p. 89 ; ou du germ. *flōr*, néerl. *vloer* « sol uni ; plancher ».

**Floxhe**, lieux dits [non une dépendance : CARNOY, p. 218] de Vottem [L 50] ; w. à *flo Houbiè*,... 1546 « a floxhe Evrard » Edg. RENARD, *Topon. de Vottem*, p. 34-35.

W. *flo* « étang » DL < \**floh*, avec *h* secondaire noté dans les formes anciennes : 1356 « en floxhe », à Visé, KURTH, *Front. ling.*, I, p. 121 (dérivé : 1342 « à floxheal », à Pousset, *Val-Benoît*, reg. 26, fol. 65) et parfois maintenu en toponymie : w. *ds flohes*, à Anthisnes ; w. *èl flohe*, à Otrange (1542 « en Floxhe » *Greffe d'O.*, reg. 18, fol. 16 ; ca 1600 « en la floy » *Reg. paroiss. d'O.*, reg. 1, fol. 16 v<sup>o</sup> ; 1623 « elle Floyche » *ibid.*, fol. 33 v<sup>o</sup>) et dans les dérivés : w. *è neûr flohe* [= -ê abrégé], à Membach ; w. à *flohyon*, à Grand-Halleux.

Le correspondant brabançon est w. (Lumay, Jodoigne) *flòy* [*flöy*], m. « petit étang ; mare » (1) (1527-28 « chemin qui va au floys » HANON DE LOUVET, *Hist. de Jodoigne*, I, p. 107 (2) ; 1615-16 « le floy ou estang de la ville » *ibid.*, p. 238) avec *y* provenant de *h* (REMACLE, *h second*, p. 313). — Une forme par *ç* (issu sans doute de *ç*) apparaît à la frontière linguistique, à Nethen : w. *al flötch* (3), flam. *het flos*, « al floche » (prés marécageux) BTD, 13, 1939, p. 111. — Dans le Luxembourg, Recogne [Ne 33] fournit

(1) *Flòye* n'est pas un dérivé (comme l'explique le FEW, III, p. 639) ; un véritable dérivé est w. *floyé* (*Projet dictionn. wall.*, p. 20). Ce *floye*, f., est attesté à Namur (PIRSOUL), à Gembloux.

(2) Où l'on corrigera w. *flòye* en *flòy*.

(3) Cette forme, comparée à la forme flam., paraît bien issue de \**floche* [par hypercorrectisme ? cf. w. *flotche* « floc » DL], malgré BTD, 14, 1940, p. 360. — Cf. à Jandrain-Jandrenouille [Ni 70] : 1618 « auprès du floz del batte », 1621 « aux floisse des battes ».

une forme en *s* : w. *ou flosse*, 1635 « au bout du flosse » *Bull. Inst. arch. Luxembourg*, 82, 1951, p. 249.

Les formes les plus anciennes sont apportées par GYSSE-LING, p. 364 (*Le Flos*, à Yzel-les-Hameaux (Arras), 1225 « de Flosco », et *Le Flos*, à Marcoing (Cambrai), 1189 « Flos », 1190 « del Flos », 1221 « de Flosco ») et expliquées sans plus par rom. *floscum* « étang ». Le FEW, III, p. 639-640, v° *flot-*, explique dubitativement l'aspirée d'a. w. *floxhe* par le rhénan *floss* (mais cf. BTD, 7, 1933, p. 202) ; il faut, en tout cas, partir d'une variante germ. avec *-s*, cf. CARNOY, p. 218 (qui rapproche des toponymes flamands en *-s*).

« Fode », cf. *Foos*.

**Fodia**, dépend. d'Autre-Église [Ni 84] ; w. *ô fôdia* [fœdya], s'étendant aussi sur Folx-les-Caves [Ni 85] et sur Ramillies [Ni 101] ; 1324 « a fodeal » *St-Denis*, reg. 9, fol. 25 ; 1651 « ruelle allant d'Offu à Fodia » AGR, *Greffes scabinaux*, Arr. Nivelles, n° 4335 ; XVII<sup>e</sup> s. « au Fouldeaux » TARLIER et WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 358 ; « Fodiaux (en wallon Fodia ou Folxdia) » *ibid.*, p. 336.

Diminutif en *-ellu* de *Folx (-les-Caves)* < lat. *fundus* [non germ. \**falda* > w. *faude* « fosse » : CARNOY, p. 219] ; cf. *Folx-les-Caves*.

**La Folie**, dépend. de Viemme [W 65], contiguë à Celles-les-Waremme [W 52] ; w. *al foliye* (1) ; 1357 « braxinam dictam del folie... le tiege del folie » *Stock Hesb.*, fol. 152 v° ; 1362 « al folie » *Val-N.-Dame*, reg. 6, fol. 26. — Cf. *infra*, p. 103.

Sur ce toponyme très fréquent (non en Hesbaye (2)), cf.

(1) W. *foliye* est un néologisme pour *folèye* DL ; la forme w. du toponyme doit ici avoir été adaptée à la forme française.

(2) La rareté des *Folie* en Hesbaye peut être en rapport avec le défrichement hâtif de la région ; très tôt il n'a pas dû rester de terrain où la mise en culture eût été une folie.

VINCENT, *Topon. France*, p. 285 (depuis 1077 ; latinisations en *stultitia*), qui glose : « construction de plaisance coûteuse » ; cette définition est trop restreinte. K. MICHAËLSSON, *Franskt La Folie, svenskt Fåfånga*, dans *Namn och Bygd*, 1937, p. 170-173, a montré que *Folie* ne peut être expliqué généralement par *feuille*, mais que l'idée d'appliquer un nom dérisoire à une construction est fort ancienne.

L'idée de « maison de plaisance » doit ici être secondaire (et récent) ; il peut s'agir de lieux où il était *fou* de faire des défrichements (cf. P. LEBEL, dans *Annales de Bourgogne*, 11, 1939, p. 106, n. 2) et généralement d'une entreprise (culture ou construction) jugée folle. *Folie* est ainsi synonyme de *fole emprise* > *Falemprise* (dépend. de Silenrieux, etc.) ou de « A la folle pensée », à Liège (cf. GÖBERT, *Liège à travers les âges*, III, p. 38), depuis 1651, et à St-Gérard. L'idée peut être renforcée par l'adjectif *haut*, dans *Haute Folie* (1) ou atténuée par un diminutif, dans 1294 « a le foliette », à Namur (2). Le toponyme peut être d'âges très divers : à Anderlues, *La Folie* est une ferme établie en 1780 ; à Cerfontaine, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Fologne** (w. *fologne*), forme romane de *Veulen*.

**Folz-les-Caves** [Ni 85] ; w. à *fô* [fɔ], (à Jodoigne *fɔ<sup>n</sup>*, *fô<sup>n</sup>*), avec *ɔ* tendant vers *ū* (à Jodoigne, mi-nasal), ce qui est la règle pour tous les *ɔ* des environs ; ou : à *fô lès côves*, ou : *ôs côves* ; 1214, 1217, 1221 (tous or.) « Fol » GYSSELING, p. 366 ; depuis 1217 « Foul », 1221 « Foz », « Folz », depuis 1232 « Foulx », depuis 1245 « Fool » TARLIER et WAUTERS,

(1) Ainsi à Bierghes, Bilstain, Ensival, Fexhe-Slins, Fosse (prov. de Liège), Louveigné, Naast, Vaux-sous-Chèvremont.

(2) D<sup>r</sup>. BROUWERS, *Cens et Rentes... Namur*, I, p. 213 ; 1498 « le haulte Foliette » BORGNET, *Promenades dans Namur*, p. 5 ; devenu : « le bien de la fillette ». — A. fr. *foliete* « petite folie » (expression de la poésie lyrique) FEW, III, p. 690.



*Canton Jodoigne*, p. 357 (sans références) (1) ; 1272 (or.) « Faus... Fol... de Follo (ablat.) » AHEB, 32, 1906, p. 402, 434, etc. ; 1312 « Fous... Souls [lire : *Fouls*] » GALESLOOT, *Feudataires Jean III*, p. 299 ; 1324 « Fouz in Brabantia » *St-Denis*, reg. 9, fol. 34 ; 1608, 1639 « Fodium » (latin), 1695 « Caveae Fodienses », 1787 « Folz les Caves » TARLIER, *loc. cit.*

DÉRIVÉS : 1° *Fodia*, cf. s. v° ; 2° 1324 « alle fondice (2) culture » *St-Denis*, reg. 9, fol. 25 et 26.

Pour VINCENT, p. 129 : lat. *fagus*, roman *fau*, *fou* « hêtre » (avec *l* introduit par analogie) ; pour CARNOY, p. 220 : germ. \**falda*, a. fr. *faude* « fosse, fourneau ». — Ces deux explications ne sont pas à retenir : le dérivé « fondice » atteste la présence de *-nd-* dans le thème ; de plus la valeur de *w. w* tendant vers  $\bar{u}$  concorde avec une dénasalisation (et confirme donc la présence primitive de *n*) dans le thème ; le prototype doit être lat. *fundus* (3), probabl<sup>t</sup> au sens de « propriété foncière », comme pour Fooz [L 34] ; cf. RbPhH, 23, 1944, p. 664 ; BTD, 23, 1949, p. 182 ; 32, 1958, p. 267.

*Folz* tire son surnom de *les Caves* de vastes souterrains, anciennes carrières de tuffeau ou calcaire de Maastricht, célèbres dans la région comme repaire du malfaiteur Pierre Collon, exécuté en 1769.

Foncoûr, cf. *Froncourt*.

Fondsawepré, dépend. de St-Nicolas-lez-Liège [L 62] dans GUYOT (4) ; « au dessus du fond Sohe pré » *Cad.* ; « au

(1) Cf. 1222 « Folz » *ch. St-Denis*, dans BCRH, 14, 1872, p. 40 ; 1245 « Fool » BSAH, 15, 1906, p. 118.

(2) TARLIER, *loc. cit.*, lit aussi (par erreur) : « fondre ».

(3) Dans « Fol », *-l* est analogique pour noter la longueur de *o*.

(4) Aussi dans HOCHSTEYN, *Dictionn. géogr. belge*, 1882. Les avatars de ce toponyme sont instructifs : de DEL VAUX, *Dictionn. géogr. de la prov. de Liège*, 1835 : « Fonsompré [forme altérée], dépend. de St-Nicolas », la mention est passée dans A. JOURDAIN, *Dictionn. encycl. de géogr. hist. de Belgique*, 1868-69 : « Fonsompré,

lieu dit Trixhe-aux-agneaux existait la fontaine de St-Nicolas dont les eaux traversaient la prairie dite Fonsaprez » BIAL, 3, 1857, p. 25.

Sans doute w. \**fonçâve pré* ; cf. L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, p. 125 : « on dit qu'un terrain est ... *fonçâve du tère* quand la couche arable est épaisse » ; dérivé de *foncer*.

Fontaine, dépend. de Horion-Hozémont [L 72] ; w. à *fontainne* ; 1218 (or.) « Gerardus de Fontaines » *St-Lambert*, I, p. 184 ; 1221 (or.) « Gerardus de Fontanis » *Val-Benoît*, p. 31 ; 1224 « Fontenes... Fontennes » GYSSELING, p. 367 (identification douteuse) ; 1240 (cop. XIV<sup>e</sup> s.) « Werricus de Fontaines » *St-Lambert*, I, p. 407 ; 1297 (or.) « entre Fontaines et Velleruez » *ibid.*, II, p. 535 ; XIV<sup>e</sup> s. « Wery de Fontaines... Fointaines... Fointainnes » DE HEMRIC., I, p. 246.

*Fontaine* était une seigneurie allodiale composée de deux parties : *Fontaine-St-Lambert* relevant du prince-évêque de Liège et *Fontaine-St-Remacle* relevant du prince-abbé de Stavelot.

Fontenelle, dépend. de Cortil-Wodon [Na 19] ; w. à *font'nèle*. || Fontenelle, dépend. de Dion-le-Mont [Ni 43] ; w. *al font'nale*. || Fontenelle, dépend. de Grand-Manil [Na 21] ; w. *font'nale* ; « Fontenal » *Cad.* || Fontenelle, dépend. de Grez-Doiceau [Ni 12] ; w. *al font'nale*. || Fontenal, dépend. de Marilles [Ni 51] ; 1525 « alle Fontenelle », 1776 « A le Fontenalle » TARLIER et WAUTERS, *Canton Jodoigne*, p. 248 ; « Fontenai » (par erreur) GUYOT, d'où HAUST, *Enq. dial.*, p. 104 (avec?) (1).

dép. St-Nicolas, Liège » (c.-à-d. province de Liège), d'où un dédoublement dans GUYOT (édit. de ca 1900) : « Fonsompré, dép. de St-Nicolas ; — Fonsompré, dép. de Liège », s'ajoutant ici à « Fonsawepre, dép. de St-Nicolas », p. 379 (mais : « Fonsaivepre », p. 137, et « Fonsawerpre » dans l'édit. de ca 1930, p. 149).

(1) « Fontenai », à son tour, avait été altéré en « Foutaise » (!) sur la carte militaire.

Toponyme fréquent ; dérivé en *-ella* de lat. *fontana* « fontaine ».

**Fooz** [L 34] ; w. *fô* ; [† 1066] (1) ; 1139 et 1159 (cop. ca 1700) « (in) Fode » *Cartul. St-Laurent*, I, fol. 12 v<sup>o</sup>, 13 v<sup>o</sup> ; 1176 (id.) « Foz » *ibid.*, fol. 16 v<sup>o</sup> ; 1218 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) « Eustatius de Fos » *St-Lambert*, I, p. 182 ; 1220 (cop. XIV<sup>e</sup> s.) « Mascescini de Fol... Albertus de Foz » *ibid.*, p. 194 ; ca 1220 (or.) « Foz » (2 fois) *Val-Benoît*, p. 28, 29 ; 1260 (or.) « Fous... Fouz » *Pauvres-en-Île*, reg. 11, fol. 47 ; 1280 (or.) « Fous » *Polypt. St-Lambert*, p. 135 ; 1314-1338 « inter Fos et Frelus... Foz... Folx » *Fiefs*, p. 9, 149, 445 ; 1324 « Fouz in Hasbania » *St-Denis*, reg. 9, fol. 37.

**DÉRIVÉ** : 1364 « dessus le fondeuse voie » *Ordre de Malte*, reg. 1, fol. 19 v<sup>o</sup> ; 1452 « desseur le fondeuse voie qui vat de Berses à Fooz » *Communs Chapelains de St-Jean-Baptiste*, Petit Stock, fol. 5 ; 1460 (cop. ca 1700) « entre Berses et Fous, dessous le fondeuse voie » *Cartul. St-Laurent*, III, fol. 76.

Pour VINCENT, p. 129 : lat. *fagus* « hêtre » ; pour CARNOY, p. 221 : germ. \**falda* > a. fr. *faude* « fosse ; fourneau » (explication préférée à la mienne) ; pour GYSSELING, p. 338 : germ. *falpō-*, f. « pli », le village étant situé sur une longue ride entre deux dépressions [en fait, la situation du village n'offre rien de remarquable dans la plaine hesbignonne]. A nos yeux, « Fode » du XII<sup>e</sup> s. et le dérivé « fondeuse (voie) » concordent pour préférer un prototype en *-nd-* ; nous proposons lat. *fundus*, sans doute au sens de « propriété foncière », cf. *Topon. Hesbaye liég.*, I, p. 504-505, et ici s. v<sup>o</sup> *Folx-les-Caves*.

(1) La forme : 1066 (cop.) « (Étienne) de Fauls » (BCRH, 3<sup>e</sup> s., II, 1860, p. 282) citée par VINCENT, p. 129, se rapporte à *Faulx-Les-Tombes* [Na 99] ; l'original : 1067 (faux de ca 1085), cf. GYSSELING, p. 349, porte « Stephanus de Fals ».

« de Forcherulis », cf. *Fosseroulle*.

« Formale », cf. *Fumal*.

Forseille, dépend. de Héron [H 23] ; w. *forsèye* ; 1082 (cop. ca 1700) « Forciles » *Cartul. St-Laurent*, I, fol. 6 v° ; 1101 (faux, ca 1146) « Forcileia » *ch. St-Jacques* ; 1125 (cop. sur l'or.) « de Forselis » ERNST, *Hist. Limbourg*, VI, p. 126 ; 1137 (or.) « Forcelles » *ch. Flône* ; 1146 (or.) « Forcellia » *id.* ; 1163 (or.) « Forcelia » AÉNamur, *ch. Waulsort* ; ca 1166 (or.) « Forceles » *ch. St-Jacques* ; 1194 « Forcelles » BARBIER, *Floreffe*, II, p. 47 ; 1202 « Furcheles » AHEB, XII, p. 36 ; 1209 « Forcelez » AEHB, 2<sup>e</sup> s., I, p. 35 ; 1215 (or.) « Forcillis » *ch. Val-N.-Dame* ; 1265 (or.) « Forceilhes » *ch. Val-St-Lambert* = WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 78 ; 1315 à 1326 « Fourcelles ; Fourchelles ; Forcelles ; Forceilhles ; Forchelles » *Fiefs*, p. 165, 187, 215, 216, 309 (1). — L' -s final se maintient jusqu'au XIX<sup>e</sup> s.

DÉRIVÉ : *Fosseroulle*, cf. s. v°.

Pour PETRI, p. 93 (et 644) : composé en *-sele* [proposition incompatible avec la forme w.] ; pour CARNOY, 1<sup>e</sup> éd., p. 190 : lat. *furcella* « petite fourche » [aboutit à w. *forçale* DL] et dans un autre article, p. 190, de la 1<sup>e</sup> éd., ainsi que dans la 2<sup>e</sup> éd., p. 222 : lat. *\*foristicella* « petite forêt » [mais la contraction et l'absence de diphtongaison de l'ø seraient à justifier] ; cf. L. REMACLE, dans *BTD*, 23, 1949, p. 182, qui propose *\*furc-ilia*. La constance de -s dans les formes non latinisées [ainsi que dans celles du dérivé *Fosseroulle*] suggère plutôt *furcillae* « petites fourches », bien qu'en gallo-roman *furcilla* ait été remplacé par *furcella* : FEW, III, p. 894.

Fort de Hollogne, dépend. de Hollogne-aux-Pierres [L 59] ;

(1) Les formes anciennes, dont nous n'avons contrôlé qu'un petit nombre, sont reprises à GYSSELING, p. 369, et à Aug. VINCENT, dans *Mélanges O. de Borman*, 1919, p. 556-557.

w. *li fôrt di hologne*. — Le fort militaire de Hollogne, un des petits ouvrages de l'enceinte de Liège conçue par Brialmont, a été construit en 1888-1890 et est situé en partie sur le territoire de Bierset.

Forville [Na 20] ; w. *forviye* ; 1149 (cop. ca 1700) et 1171 (id.) « Foris villa » *Cartul. St-Laurent*, I, fol. 13 r<sup>o</sup>, 15 v<sup>o</sup> ; 1334 « Scochars de Forvi » *Fiefs*, p. 379 ; 1383 « Forvie » *Formulaire namurois*, p. 131. — Cf. « Forville » *Cad.*, à Clavier [H 72].

Pour CARNOY, p. 222 : « villa à l'écart » (?) ; cf. *Forenville* (Nord)... — GYSSELING, p. 370, se borne à rapprocher *Forenville* (départ. Nord, arr. Cambrai), pour lequel, p. 368, il fournit la forme de 1139 « Forisuilla » et la glose : rom. *forensis villa* « village à marché » ? — Cette glose ne justifie que le moderne *Forenville* non « Forisvilla » qui reste à interpréter ; *foris* pourrait être un génitif au lieu du classique *fori* ; il s'agirait bien alors de la « localité du marché » ou « de la juridiction ». En ce qui concerne notre Forville, on notera que la cour de haute justice du ban de Meeffe avait son siège au château de Seron, à Forville, cf. Éd. GÉRARD, *Canton d'Éghezée*, p. 41 ; de plus, Meeffe dut être un important centre agricole et commercial, car, au XIV<sup>e</sup> s., la mesure de Meeffe est une mesure de référence dans les marchés de grains, cf. *Namurcum*, 23, 1948, p. 43, 45.

Fossé, à Lamine [W 40] ; 1211 (or.) « Thomas, miles de Lamines, dictus de Fossato » *ch. Val-St-Lambert = Actes H. de Pierrepont*, p. 95 ; 1211 (or.) « Thomas de Fosseto » *id. = id.*, p. 94 ; XIV<sup>e</sup> s. « Thomas, Wilhelmes et Jean de Foseit » DE HEMRIC., I, p. 55.

« Fossé » ne figure pas au cadastre de Lamine et nous ne l'avons pas relevé dans la tradition orale.

Fosseroulle, dépend. de Huccorgne [H 17] ; w. *fos'roûlle* ;

1064 (cop. 1708) « Hugo et Balduinus de Forcherulis » *ch. Florennes*, dans BERLIÈRE, *Docum. inédits... hist. ecclés. Belg.*, 1894, p. 17 ; 1297 « Forcellules » *Val-N.-Dame*, reg. 13, fol. 20 ; 1299 « Forfilloles [lire : *Fors-*] » *St-Lambert*, II, p. 566 ; 1303 « Forchelhuls » BIAL, 19, p. 426 ; 1304 « Forcilloules » *ch. Flône = ÉVRARD, Flône*, p. 182 ; 1304 « Robert de Forcilhules » *St-Lambert*, III, p. 41 ; 1323 « Fourchellulles ; Fourcellules » *Fiefs*, p. 278 ; 1326 « Forcheroules » *Fiefs*, p. 67 ; 1358 « Forchelules » *Val-N.-Dame*, reg. 27, fol. 15 ; ... 1380 « Robert de Fosselhoule » *Val-Benoît*, p. 645 ; ... 1497 « Forcherull » PAQUAY, *Pouillé*, p. 105 ; 1610 « Fossierouille » BORMANS, *Seigneur. féod. Namur*, p. 186 ; 1657 « Focheroule » *ibid.* (1).

Diminut. en *-eolae* de *Forseille*, cf. s. v<sup>o</sup> (notez le pluriel des formes anciennes, comme dans celles de *Forseille*) ; de même chez CARNOY, p. 223 ; VINCENT, p. 19. Dans *\*furcill-eolae*, le premier *l* est passé à *r* (par dissimilation avec le second *l*?) ; ce *r* une fois établi a provoqué, par dissimilation, la chute de *r* dans la première syllabe. — L'évolution phonétique a dû continuer, mais en anthroponymie seulement (2), pour aboutir au nom de famille *Fossoule*, w. *fossoûle*, qui est de cette région ; en 1620-22, « Fo(u)ssoul » à Antheit, cf. *Bullet. Vieux-Liège*, 5, n<sup>o</sup> 120, 1958, p. 229.

Fragney, dépend. d'Heure-le-Romain [L 14] ; w. *â* (ou : *è*) *frâgné* ; 1378 « cortis de Frayeneal », 1632 « les fraisneau » BTD, 17, 1943, p. 81 (avec neuf autres graphies).

Diminutif en *-ellu* de w. *frâgne* « frêne » (non pas « le même

(1) Plusieurs formes anciennes sont empruntées au relevé d'Aug. Vincent, dans *Mélanges C. de Borman*, 1919, p. 556.

(2) Le cadastre de Huccorgne porte toutefois une mention : « Fossoule », mais une forme orale correspondante est inconnue sur place.

nom que *Fragnée* », comme l'écrit CARNOY, p. 225). Le lieu dit est fréquent, mais la prétonique est parfois *é* ou *è* (par assimilation à la finale?, ou par influence du néologisme *w. frin.ne, frêne* « frêne » DFL?); cf. BTD, 14, 1940, p. 429; en plus, « au frainay » *Cad. de Lamine* [W 40], id. de Viemme [W 65]. A Lens-sur-Geer [W 12], *w. à frênê* (chapelle isolée, sur une hauteur): 1324 « desoz le fraie-neal » *St-Denis*, reg. 8, fol. 77; 1348 « deleis le Frayeneal » *St-Lambert*, IV, p. 100; 1438 « vers le fraineaul » *St-Denis*, reg. 4, fol. 51 v°; 1469 « vers le franeal » *Greffe d'Oreye*, liasse 39; 1673 « fond de Fragnai » *Arch. paroiss. Thys*, reg. 10, fol. 9; 1678 « fond du petit fresnea » *Greffe de Lens*, reg. 5626, fol. 75 (le passage à *è* prétonique date donc ici au moins du XVII<sup>e</sup> s.). — Cf. *Frâgne*.

\**Au Frâgne*, dépend. d'Ében-Émael [L 2]; *w. à frâgne* (toponyme sans doute récent, ne figurant pas au cadastre, et non relevé dans les attestations anciennes).

*W. frâgne* « frêne » représente lat. *fraxinus* DL, FEW, III, p. 771b (non lat. *fraxinea*, comme l'écrit CARNOY, p. 225; cf. les c. r. du BTD, 23, 1949, p. 176, et 31, 1957, p. 209); le type indigène est concurrencé par le néologisme *frin.ne, frêne* DFL, p. 226; cf. BTD, 14, 1940, p. 429, et supra, v° *Fragnay*.

*Fragnée*, dépend. de Liège [L 1] (ancienne seigneurie); *w. frâgnêye*; 1224 (or.) « Frangneis » *Val-Benoît*, p. 38; 1232 (or.) « Frangeis, -eies » *ibid.*, p. 68; 1236 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) « Arnoldus de Franeis » *St-Lambert*, I, p. 358 (1); 1250 (or.) « Frangees » BCRH, 107, 1942, p. 217; 1277 à 1294, cf. BTD, 14, 1940, p. 301; 1310 (29 oct.) « Frangees » *ch. St-Jacques*; 1350 « Frangnees » *Ann. Hist. liég.*, III, n° 4,

(1) Cf. peut-être : 1247 (cop.) « Ernuz de Francheis » (à Liège) DE HEMRIC., II, p. 10 (non identifié).

1946, p. 550. || 1314 « entre Fragnees et Marneffe [H 16] » *Fiefs*, p. 160.

Pour CARNOY, p. 225 : *fraxiniacae (terrae)* « frênaie » ; pour GYSSELING, p. 372 : germ. rom. *Frawiniacas* « appartenant à *Frawi* » ; pour J. HAUST, dans *BTD*, 14, 1940, p. 302, et É. LEGROS, dans *BTD*, 33, 1949, p. 176 (c. r. de Carnoy) : *fraxināta*, avec d'autres exemples de toponymes w., dérivés de noms d'arbres, en *-êye*, expliqué par lat. *-āta* : *Chênée* [L 90], w. *tché(y)nêye* ; 1280 « la pumeree » ; w. (top.) *tcharnêye* « lieu planté de charmes ».

La question ne nous paraît pas définitivement résolue : 1° les formes anciennes de *Fragnée* (comme celles de *Chênée*, depuis le XII<sup>e</sup> s. (1)) sont toutes au pluriel, ce qui n'est pas favorable à un suffixe *-āta* jouant le rôle du collectif *-ēta* ; 2° l'aboutissement de lat. *-iaca* est très souvent *-êye* en w. liég. : topon. w. *mont'gnêye* (Montegnée), *ôtêye* (Othée), *ougrêye* (Ougrée), *rabozêye* (Rabosée), *rom'zêye* (Romsée), etc. (2). — Le suffixe *-iaca* (très souvent au pluriel *-iacas*) resté longtemps vivant en toponymie s'est ajouté à des noms communs (ainsi dans *Montiniacu*, *-iaca*, dont la multiplicité même rend improbable une explication systématique par un thème anthroponymique) ; 3° en faveur d' *-āta*, on pourrait faire valoir les graphies anciennes *-ies*, *-ees* (s'opposant à *-eis*), alors qu'avec *-iacas* on attendrait surtout *-iees*, *-ies* ; toutefois nos graphies ne sont pas assez anciennes pour que l'argument ait pleine valeur ; ainsi les formes romanes les plus anciennes de *Montenaken* < *\*montiniacum* sont toutes en *-ei(s)* : GYS-

(1) Notre remarque du *BTD*, 33, 1959, p. 271, conforme aux objections faites à CARNOY, serait donc à revoir ; la proposition de GYSSELING, p. 231 (rom. *\*cassanētas*) ne cadre pas avec l'aboutissement de lat. *-ēta* > w. *-êye*. — *Chênée* et *Fragnée* semblent bien à expliquer conjointement.

(2) L'objection d'É. LEGROS, *loc. cit.*, que lat. *-iaca* > w. *-êye* n'a donc pas pleine valeur.



SELING, p. 709 ; 4° d'autre part, un collectif w. *-êye* < lat. *-āta* est assuré par des toponymes, sans doute plus récents, où la présence de l'article est en faveur d'un nom commun (1). Comme il arrive si souvent, deux suffixes pourraient s'être croisés ; *-iaca(s)* se serait rencontré avec (ou aurait donné naissance à) un suffixe collectif ayant même aboutissement que lat. *-āta*. Il semble donc que la glose : *Fragnée* < \**fraxiniacas* de CARNOY peut être défendue, comme aussi \**cassaniacas* > *Chênée*.

frairoise (Fehe le ~), cf. *Fexhe-Slins*.

Frambais, lieu dit [non dépendance : CARNOY, p. 226] de Jauche [Ni 69] et d'Autre-Église [Ni 84] ; w. *frambây*. A Autre-Église : 1371 « Preit de Faubais [lire : *Fan-?*] », XVIII<sup>e</sup> s. « Fambais » TARLIER et WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 337. A Jauche : 1616 « ry de Fombays », 1713, 1729 « campagne de Frambaye », 1737 « bois de Frambois », 1751 « rivière de Frambays » *ibid.*, p. 306, 307.

CARNOY dédouble ce toponyme et explique différemment *Faubais* (p. 207) et *Frambais* (p. 226) ; pour GAMILLSCHEG, p. 10, *Faubais* serait peut-être une adaptation de l'all. *Forbach*. — Les trop rares formes anciennes ne présentent pas *-r-*, mais une réduction *fr-* > *f-* n'est pas anormale (cf. ici *Froncourt*, w. *foncoûr*) ; un déterminant *fram-* est attesté dans d'autres hydronymes en *baki* : « Framba », à Meix-devant-Virton [Vi 27] < all. *Frambach* (?) et, sans doute, « Frambois », à Willerzie [D 114], à côté de « Fambay » *Cad.*, à Matagne-Grande [Ph 65] (dans cette région, germ. *baki* > w. *bwè* : BTB, 30, 1956, p. 244).

Franhers, ancienne forme romane de *Vrijheers*, dépend.

(1) Cf. w. (topon.) *so l' tchâgn'gnêye*, à Fexhe-Slins. — Peut-être convient-il de rappeler ici que dans w. *mêléye* « pommier », le suffixe (*-āta*?) a servi à former un nom d'arbre : BDW, 17, 1932, p. 141 ; BTB, 7, 1933, p. 197.

d'Engelmanshoven ; w. *vihêr* (forme adaptée du flamand) ; 1280 « Franhers » *Polypt. St-Lambert*, p. 122 = *Voc.*, p. 118. — En flamand : 1252 (or.) « Tegen de Vrihaere... Johannes de Vrihere » *Livre St-Trond*, p. 78 ; « Vrihare » (avec a surmonté de e) *Voc.*, p. 118 ; 1373 (cop. 1584) « Vryhereberch » (à Mielen-boven-Aalst) *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 49.

Engelmanshoven est proche de Heers (w. *hêr*), Opheers (w. *op'hêr*) et Batsheers (w. *bas'hêr*).

« Franconis curtem », cf. *Froncourt*.

**Francourt**, dépend. de Jodoigne [Ni 28], d'après GUYOT ; w. *francou* ; non cité à la table dans R. HANON DE LOUVET, *Hist. de Jodoigne*, est, en fait, la dépendance de Lathuy [Ni 27], contiguë à Jodoigne ; TARLIER et WAUTERS, *Canton Jodoigne*, p. 5, ne citent à Jodoigne que : 1459 « rieu de Francourt », venant de Lathuy ; cf. le suivant (1).

**Francourt**, dépend. de Lathuy [Ni 27] ; 1248 « Francort » TARLIER, *op. cit.*, p. 132 ; 1272 (or.) « apud Francurt » AHEB, 33, 1907, p. 124 ; 1456 « Francourt », 1459-60 « Warisseis de Francourt » TARLIER, *loc. cit.* ; cf. le précédent.

Composé de *court* et du nom germ. *Franko* : VINCENT, p. 92 ; CARNOY, p. 227. — Cf. *Froncourt*.

**Franc-Waret** [Na 39] ; w. *fran-warèt* ; 1265 (or.) « Frans Wares ; delés le Frank Wares » BROUWERS, *Cens et Rentes Namur*, p. 96, 177 ; 1294 (or.) « en Franwarais » *ibid.*, p. 219 ; 1420 « Franwares » BORMANS, *Fiefs Namur*.

*Waret*, qui figure aussi dans le nom de plusieurs villages voisins (w. *wèrè*, *wèrè...*), est une région naturelle, haut plateau marécageux en hiver, de la nature des Fagnes. Le

(1) J. PAQUAY, *La collégiale St-Barthélemy*, p. 93, identifie, par erreur, cette dépendance avec : 1046 « Franconis curtem » qui est *Froncourt*, à Fumal ; cf. s. v<sup>o</sup>.

nom est attesté en (1112-1136) « Waresch » GYSSELING, p. 1045 ; CARNOY, p. 227 (et p. 731) et J. WARLAND, *Glossar... Malmedys*, p. 191, y voient lat. *vervactum*, fr. *guéret* (cf. FEW, XIV, p. 332-333), croisé avec un mot germ., sans doute \**wariskapi*. *Waret* ne paraît pas à séparer du toponyme d'Odeur et Crisnée, w. *è wêrèh*, 1326 « en Waroch [lire : -ech] » *Topon. Hesbaye liég.*, p. 206, 792. — Les habitants de Franc-Waret étaient qualifiés « les Francs hommes » Éd. GÉRARD, *Canton d'Éghezée*, p. 42 (qui ne spécifie pas de quelle franchise ils jouissaient) ; le rentier de 1265 (BROUWERS, *op. cit.*, p. 96) note que les droits comtaux y sont « tout ensi com à Namieke », or, au XII<sup>e</sup> siècle, Namèche [Na 63] était encore le chef-lieu d'un comté indépendant.

Franquenée (paroisse jusqu'en 1803), dépend. de Tavier-sur-Méhaigne [Na 2] ; w. *frank'néye* ; 1125 « Franchineis » GYSSELING, p. 374 ; 1228 « Frankengees » BARBIER, *Géron-sart* ; 1272 « Frankenees » AHEB, 3, II (tous deux cités d'après VINCENT, p. 82) ; 1291 (or.) « presbyteris et clericis de Frankengneis » *St-Lambert*, II, p. 480. — Cf. le suivant.

Franquénies, dépend. de Céroux-Mousty [Ni 60], se prolongeant sur Court-St-Étienne [Ni 76] et Ottignies [Ni 61] ; (1194-1229) (or.) « Frankineis » GYSSELING, p. 374 ; 1204 « Frankegnies », 1374 « Frankengys », 1412 « Franckin-gnies » TARLIER et WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 111.

Dérivé en *-iniacas* du nom germ. *Franko* : VINCENT, p. 82 ; CARNOY, p. 227 ; GYSSELING, p. 374.

Freeren, Freres, cf. *Vreeren*. — Sur l'adjectif *fraireuse*, faussement rattaché à Freeren, cf. *Fexhe-Slins*.

Freloux [W 57] ; w. *flèroû* [u mi-long] ; 1237 (or.) « Freluz » *Val-Benoît*, p. 83 ; 1260 (or.) « Beatris de Frelues » *Pauvres*, reg. 11, fol. 64 v<sup>o</sup> ; 1261 (or.) « Frelues ; Nicholao

de Flerus » *Val-Benott*, p. 164 ; 1264 (or.) « Frelus » *ibid.*, p. 177 ; 1277 (or.) « Jehan de Freluz » *ch. St-Martin* = WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 87 ; 1294 « Johans de Fru-lus » *Pauvres*, reg. 13, fol. 37 ; 1314 « Nicolaus de Flerus » (nòn : de Fleurus, comme il est dit à la table) *Fiefs*, p. 129 ; 1314 « Frelus » *Fiefs*, p. 154 ; 1345 « inter Streles et Ferlous » *Cour féodale*, reg. 39, fol. 96 ; ... 1422 « Frelouz deleis Streilz » *St-Denis*, reg. 1, fol. 67.

Pour CARNOY, p. 228 : \**Fridilavus* < *mansus* > « ferme de Fridila » (mais l'aboutissement vocalique -è- serait à justifier).

? *Frerinchamp*, à Envoz, dépend. de Couthuin [H 37] ; 1390 « Ferrichamp », 1400 « Frerichamp » J. FELLER, dans *BTD*, 3, 1929, p. 56 (sans références) ; sauf « Fréraine » *Cad.* (à Couthuin et à Seilles), nous n'avons rien noté de semblable ; il s'agit sans doute d'une méprise de Feller.

Composé de *champ* et du nom germ. *Friede-rich* > roman *Fréri*, *Ferri* : CARNOY, p. 228. Pour J. FELLER, *loc. cit.*, *Frerin-* serait un hypercorrectisme sur w. *bî* / fr. *bien*, w. *fî* / fr. *fin*.

*Fresin*, w. *frèhin*, forme romane de *Vorsen*, jadis aussi : Groot Vorsen.

*Fresiniaux*, ou Petit-Fresin, w. *frèhinya*, nom roman de Klein-Vorsen, dépend. de Montenaken ; 1401 « Jean Crache de Frehuxaul [lire : -*hiniaul*?] » *St-Pierre*, p. 125 (cf. le nom d'échevin, Jan Croechs, en 1538 : A. KEMPENEERS, *De oude vrijheid Montenaeken*, II, p. 59) ; 1567 « Petit Fresin » *id.*, I, p. 408 ; 1718 « Frehignia » *id.*, I, p. 236 ; 1775 « Petit-Fresin » *id.*, I, p. 255 ; « Frehinneau ; Frehinna » *id.*, II, p. 296. — Formes flam. : 1620 « Cleene Vorsen » *St-Jean*, II, p. 265 ; 1626 « Clene Vorssen » KEMPENEERS, I, p. 355, n. 1 ; 1749 « Clijne Vorssen » *id.*, I, p. 255.

Dimin. en *-ellu* de *Fresin*.

**Frocourt**, dépend. d'Éghezée [Na 8]; w. *froncou*; 1181 (or.) « Frocurt » *St-Martin*, p. 4; 1218 (or.) « Ferocurt » GYSSELING, p. 381 = ASAN, t. 30; 1265 (or.) « Froncors » DD. BROUWERS, *Cens et rentes Namur*, I, p. 35; 1294 (or.) « En Frocours » *ibid.*, p. 234; 1306 (24 oct.) « Frokurt » *ch. or. St-Jacques*; 1373 « Warniers de Frocourt » *Formulaire namurois*, p. 5; « Fraucourt » *Cad.*

Pour VINCENT, p. 92, le déterminant serait *Feroald*; pour GYSSELING, p. 381, *Farawulfi (curtis)* (qui aboutirait plutôt à *\*feroucourt* > *\*froucourt*); pour CARNOY, p. 229: *Frodon*. — La forme de 1218 est isolée et non la plus ancienne; d'autre part, la nasale de la forme orale est attestée depuis 1265 (s'il ne faut pas lire: *\*Froucors*). La reconstitution de l'anthroponyme reste hypothétique, mais le thème fréquent *frod-* ne paraît pas exclu.

**Froidebise**, dépend. d'Amay [H 28]; w. à *frude-biche*. || « Froidebise », à Avernas-le-Bauduin [W 20]. || **Froidebise**, à Huy [H 1]; partie de la montagne au-dessus de Ste-Catherine; toponyme attesté au XV<sup>e</sup> s.: DUBOIS, *Rues de Huy*, p. 90. || **Froidebise**, dépend. de Leuze-lez-Dhuy [Na 18], contiguë à Dhuy [Na 25]; w. à *frède bîje*. || **Froidebise**, ferme à Waremme [W 1], aux confins de Berloz [W 25]; w. *freûde-biche*; 1472 « Gerard de Froetbiese » *Greffe de Momalle*, reg. 7, fol. 12. — Aussi nom de famille *Froidebise*.

Toponyme fréquent pour des endroits exposés au vent du nord. « Froidebise » est attesté en 1294 à Coutisse (ancien territoire d'Andenne): BROUWERS, *Cens et rentes Namur*, I, p. 248.

**Froideval**, ancien l.-d. de Grez-Doiceau [Ni 12]; 1209 « Frigida vallis »; 1214, 1242 « Frigidæ valles » TARLIER et WAUTERS, *Canton Wavre*, p. 222; 1224 (or.) « Frodenual » GYSSELING, p. 381; 1237 « Froidesval »; 1312, 1480

« Frondeval » [= GALESLOOT, *Feudataires Jean III*, p. 217]; 1376 « Froidevail » [= *id.*, p. 85]; 1312 à 1757 « Froideval » TARLIER, *loc. cit.* — Sans doute aussi : 1243 (analyse) « Arnulphe de Froideval », à Limelette [Ni 41] BSAH, 15, 1906, p. 34.

Pour GYSSELING, p. 381 : rom. *Fropon vallis* (qui aboutirait à \**Fronval*) : cette glose est basée uniquement sur la forme de 1224 (isolée) ; si celle-ci n'est pas incorrecte (comme l'est celle de 1312 « Frondeval »), elle n'est pas incompatible avec l'explication la plus probable par « froide val », qui est un toponyme fréquent ; on peut en effet supposer que dans une forme dialectale (plurielle) w. \**freûdès vâs* (cf. 1214 « *Frigidae valles* ») -è- a été noté par « en », comme il arrive souvent. — Cf. « Froide vallée », à Glabais [Ni 75].

Froidmont, dépend. de Haccourt [L 15] ; w. à *freûmont* ; 1251 (or.) « curtis de Frigido monte » *Cartul. Val-Dieu*, p. 88, *St-Paul*, p. 55 ; 1406 « sour le golee de Froymont » *Val-N.-Dame*, reg. 20, fol. 41 v<sup>o</sup>. — Latinisé en « Fromondus » dans le nom de Libert Froidmont (Haccourt, 1587-Louvain, 1653), théologien et astronome. || Froidmont, dépend. d'Othée [L 21] ; w. à *freûmont* ; ca 1430 « a Fru-mont » *Greffe d'Othée*, reg. 99, fol. 31 v<sup>o</sup> ; cf. *Topon. Hesbaye liéq.*, I, p. 83. || A Oleye [W 8] ; 1303 « sour froimont » *Pauvres-en-Île*, reg. 14, fol. 54. || A Liège ; XIII<sup>e</sup> s. « à Froimont » GOBERT, III, p. 100 ; n'est pas sur une hauteur ; serait-ce un toponyme transporté ?

Toponyme très fréquent (13 dans la liste des communes brabançonnnes de Tarlier) pour des hauteurs exposées au froid ; le type est attesté dès (950-952) pour Froidmont [To 62] ; cf. VINCENT, *Topon. France*, p. 194, et v<sup>o</sup> *Froidebise*.

Froncourt, dépend. de Fumal [W 76] ; w. *foncoûr* (selon

notre notation personnelle : w. *foncou*) ; 1046 (cop.) « apud Franconis curtem et apud Formale » ch. de l'évêque Wazon pour St-Barthélemy, *Voc.*, p. 117, citant MARTÈNE-DURAND, *Ampliss. Collectio*, I, col. [413] et FOPPENS-MIRAENS, III, 303, mais hésitant sur l'identification [malgré la présence de « Formale » dans le contexte] ; 1252 (cop.) « Faucier [lire : *Fan-?*]... Fancuert » AHEB, 12, 1875, p. 44 ; 1284 « Basilie de Fancourt » DE HEMRIC., III, p. 170 (plusieurs autres membres de la famille de Gothem sont dits : « de Fancourt » *ibid.*, II, p. 225) ; 1323 « ii partes turris et aque de Fancourt... Fancurt » *Fiefs*, p. 276, 277 [non identifié] ; 1324 « Fancour » F. TILHON, *Hist. Moha.*, p. 34 ; 1345 « Johannis Hanecard de Fancourt » *Feudataires*, p. 132 [non identifié] ; 1356 « Francour » Arch. comm. Huy, *Stock des communs pauvres*, fol. 29 v<sup>o</sup> ; 1397, 1429 « Foncourt » *Neufmoustier*, p. 151, 183.

Composé de *court* et de l'anthropon. germ. *Franko* : VINCENT, p. 92 ; CARNOY, p. 230. A l'initiale, *fr-* s'est réduit à *f-* (cf. *Frambais*) ; les formes modernes en *-on* reposent sur la confusion, normale en Hesbaye, entre *ã* et *õ*.

Fumal [W 76] ; w. *foumâl* ; 984 (cop. ca 1088) et 1022 (id.) « Farmala » F. LOT, *Hariulf*, p. 171, 184 ; 1046 (cop.) « apud Formale » *Voc.*, p. 117 [cf. *Froncourt* pour l'identification] ; 1147 (cop. XIII<sup>e</sup> s.) et 1186 (id.) « Formala » *St-Jean*, I, p. 11 [avec fausse identification], GYSSELING, p. 304 ; 1222 (or.) « Female » ch. *Val-N.-Dame*, dans *Actes H. de Pierrepont*, p. 197 ; 1240 « ecclesia de Female » *id.*, dans *Voc.*, p. 115 [identification assurée par le patronage de l'église] ; 1252 (cop. 1259) « Female » (2 fois) *id.*, dans *Catalogue actes H. de Gueldre*, p. 190-191 ; 1252 (cop.) « Fumal » AHEB, 12, 1875, p. 43 ; 1253 « Femmale » ch. *Val-N.-Dame*, dans *Voc.*, p. 114 ; 1258 « Fimale » (au

dos : « Fumal » *ibid.* ; 1326 « Fumale » *Fiefs*, p. 76 (aussi p. 301, 397, 398) [en marge : « Foumale » *Voc.*, p. 115] ; 1339 « Fumale » *Val-N.-Dame*, reg. 7, fol. 49 v° ; 1445 « Fommale », 1497 « Famale », 1518 « Fummalia », 1558 « Fumaele » PAQUAY, *Pouillés du dioc. de Liège* ; 1513 « Foumalle » *Greffe de Xhendremael*, reg. 3, fol. 35.

L'identification de nos formes, identification parfois difficile à cause de la ressemblance avec celles de *Vechmaal* (relevées par GYSSELING, p. 998) est assurée ; le tri avait déjà été bien opéré, malgré des hésitations, dans *Voc.*, p. 114-116. — Pour PETRI, p. 87, le déterminant est peut-être *ford* « gué » ; CARNOY, p. 231, hésite entre *foris* + *mallum* « le *mallum* loin du village » et \**ford-mahal* « *mallum* près du gué (de la Méhaigne) » ; pour GYSSELING, p. 384 : germ. *farna*-m. « fougère » + *malho*-f. « sac > dépression ». — Le tableau des formes est complexe et ne permet pas de retracer une évolution phonétique normale ; la prétonique primitive a dû être *ǣ*, passé régulièrement à *è* (« Female » au XIII<sup>e</sup> s.), cf. *Haristallium* > w. *hèsta*, fr. *Herstal* ; c'est vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle que cet *è* prétonique aura passé à *o* (cf. w. *sordjant* « sergent », etc. : HAUST, *Étymol. w. et fr.*, p. 224) avant d'aboutir à *ou* (1). L'étymon *farna*-m. « fougère » proposé par GYSSELING est fréquent en toponymie flamande (cf. CARNOY, p. 689, v° *Varendonk*) et convient pour l'évolution retracée. On remarquera, en plus, le parallélisme sémantique avec *Flémalle* « m. du sureau » et *Momalle* « m. de la mousse ».

Futvoie, aux confins de Vivegnis [L 41] et de Herstal [L 51] (aussi à Hermalle-sous-Argenteau [L 28] d'après HAUST, *Enq. dial.*) ; à Mons-lez-Liège [L 73] ; cf. BTD,

(1) D'un primitif 1046 « Formale » on attendrait w. *foûmâle* (avec *ou* long) ; les formes des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. en « Form- » sont peut-être à interpréter « \*Ferm- ».



24, 1950, p. 292-293 et 300. — A Herstal, 1544 « en Futtevoie » A. COLLART-SACRÉ, *La libre seigneurie de Herstal*, II, p. 273-274, avec la forme w. « futvoïe » (dont w. *fû d'vôye*, dans BTD, 7, 1933, p. 181, paraît être une interprétation — douteuse); ajouter la forme un peu plus ancienne : 1459 « Jacquemin de Futtevoie », à Vivegnis, dans M. YANS, *Pasicrisie Échevins de Liège*, III, p. 492.

---

Ajouter à l'article **Fize-le-Marsal**, p. 81 : Le déterminant, qui devrait normalement être orthographié *la-Mársale*, est le nom d'une dépendance de Fize, w. *al mársale*, 1317 (cop. XIV<sup>e</sup> s.) « Goffetto dicto delle Marcelle » *S<sup>te</sup>.Croix*, Cartul. A., fol. 125.

Ce toponyme représente \**markella*, dérivé roman de germ. *marka* « limite »; cf. *Topon. Hesb. liég.*, n<sup>o</sup> 820, et BTD, 18, 1944, p. 430-431.

Ajouter à l'article **Folie**, p. 85 : 1342 « alle folie derier lamines [W40] » *Chartreux*, reg. 1, fol. 61 v<sup>o</sup>.

---